L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

Tirage: 11 000

LA LIBERTÉ

Volume ~~72~~ No ~~30~~ Saint-Boniface, le vendredi 23 novembre 1984
71 33





Les jeunes du Collège Louis-Riel ont participé aux cérémonies pour commémorer la mort de Louis Riel le 16 novembre en fin de matinée. Nous publions de larges extraits du discours du président de l'Union nationale métisse.



9e Coup de Pouce

- La liste des abonné(e)s de soutien est en page 5
- *L'opinion - réponse aux inquiétudes de Tobie Perrin est en page 2*



Les amateurs des Blue Bombers ont pu laisser aller leur joie une dernière fois le 20 novembre lors du défilé des joueurs qui s'est terminé à l'Hôtel de ville de Winnipeg. Ne manquez pas le dernier 5e Quart de la saison.

Vos rendez-vous culturels...
- **L'accent**
- **La prise de vue**
- **À l'affiche**

... sont en page 12

Dossier agricole

Où en sont rendus les fermiers manitobains?

Ce n'est pas une affaire de "riche" ou "pauvre" abonné

Dans le cadre de la campagne du Coup de pouce, nous avons reçu la lettre suivante de Tobie Perrin, de Sainte-Anne-des-Chênes.

Savez-vous que le journal La LIBERTÉ est sur la route de la disparition? Les riches comme les pauvres lui tordront le cou.

Voilà un exemple. Le riche vous donne deux fois plus que ce que le journal vaut. Et son nom sera mis en lettres d'or dans La LIBERTÉ. Mais s'il donne ce qu'il peut ou donne selon ses moyens, on le fait disparaître des autres.

Voilà, Messieurs, la finesse des Canayens. Oui, nos villages disparaissent et deviennent de plus en plus anglais. On reçoit les journaux anglais, les prix sont meilleurs.

La LIBERTÉ est envoyée à 7 000 familles qui ne la lisent pas et sûrement ne tiennent pas à la recevoir. Nous sommes en minorité et beaucoup de Canadiens français ne lisent pas La LIBERTÉ.

Une autre chose. Dites-moi pourquoi notre journal est imprimé sur les presses de Derksen Printers? Voilà une autre preuve de coopération des Canadiens français que vous nous donnez, Messieurs.

Je lis La LIBERTÉ depuis ses tous débuts. Mais le coeur commence à me faire mal côté justice.

D'une famille abonnée depuis les tous débuts.

M. Perrin, nous comprenons parfaitement qu'une confusion existe dans votre esprit quand vous parlez des abonnements.

Car après tout, comme abonné de longue date au journal, vous vous souvenez très bien du système qui existait voilà encore une dizaine d'années.

C'était simple: on payait le prix de l'abonnement et on recevait La LIBERTÉ. Si on ne payait pas l'abonnement, on ne la lisait pas (à moins de l'emprunter à la voisine!)

Depuis que le journal est distribué gratuitement, c'est moins clair. Mais l'affaire reste simple à comprendre.

D'abord, il faut rappeler que sans la participation financière des lecteurs, La LIBERTÉ existerait de peine et misère. Le président de Presse-Ouest, Gilbert Sabourin, l'a clairement indiqué dans ses récents éditoriaux: **l'appui des abonné(e)s est essentiel à la stabilité et au développement de l'entreprise.**

C'est clair que le Coup de pouce est un système d'abonnement volontaire. Les 8 000 abonné(e)s qui n'ont pas participé au Coup de pouce de 1983 en savent quelque chose: ils/elles reçoivent toujours leur LIBERTÉ!



Bernard BOCQUEL

OPINION

Toutefois, pour ceux et celles qui veulent prendre leurs responsabilités financières, le prix de l'abonnement a été fixé à 18,50$ par an. C'est-à-dire à 36 cents par semaine. *(Un prix qui n'est vraiment pas abusif pour un hebdomadaire, même si on ne fait pas de l'information la priorité numéro un de sa vie).*

La question de la publication des noms n'a rien à voir avec le fait qu'on soit riche ou pauvre. Nous ne pouvons que répéter ce qui a déjà été écrit: seuls les noms des personnes donnant plus que 18,50$ seront publiés.

La raison est la suivante. Les personnes qui contribuent 18,50$ ou moins ne font pour ainsi dire que payer leur dû. Alors que celles qui donnent plus font consciemment un effort supplémentaire pour assurer l'avenir du journal. En reconnaissance de cet effort, La LIBERTÉ a décidé de publier leurs noms. Ils n'y a pas de riche ou de pauvre. Il y a seulement des personnes qui payent et d'autres qui ne paient pas.

Pour reprendre votre idée, nous pensons que ce sont les abonnés qui ne contribuent pas qui risquent de "tordre le cou" au journal.

Vous dites par ailleurs que 7 000 familles ne lisent pas La LIBERTÉ. Nous espérons que vous avez tort.

Pour ce qui touche Derksen Printers, nous vous rappelons que nous sommes en affaire.

Et quand on est en affaire, chaque "cenne" compte. C'est pour cela que Derksen Printers de Steinbach imprime La LIBERTÉ. On ne peut pas reprocher à La LIBERTÉ d'aller à la moins dispendieuse.

Nous espérons, M. Perrin, que ces explications ont éliminé les sentiments d'injustice qui envahissaient votre coeur. Cela est très important pour nous. Car vous n'étiez sans doute pas le seul à vous poser des questions.

La coopération des Franco-Manitobains, qui vous est si chère, ne peut pas être mise en doute quand on veut que le français soit une langue de communication forte au Manitoba.

Lettres à LA LIBERTÉ

Continuez à couvrir le football!

Cher Roland Stringer,

Pour ma part, oui sans contredit, vous devez continuer à couvrir le football et d'autres sports.

Cela attire une clientèle plus jeune et plus nombreuse. C'est dommage que cette clientèle n'écrit pas ses réactions au "5e quart"...

Et si nous pouvions nous payer un quotidien, Roland, tu ferais fureur et concurrence aux journaux de l'autre côté de la rivière!!!

Si je te disais, et c'est bien vrai, qu'auparavant je m'endormais en regardant une joute à la télé, alors que maintenant, lorsque je te lis, je prends presque de l'air sans aller dehors tellement ton approche est fraiche et vigoureuse!

Mon souhait: de te voir continuer à travers les saisons à nous faire connaître les jeux et les joueurs.

Et le meilleur joueur, c'est toi! Tu es vraiment dedans!

Paulette E. Gosselin, mon mari Louis, et nos 2 garçons: Daniel, 16 ans et Jacques (15 ans presque) et quelques étudiants en 8e année.
Saint-Malo
le 19 novembre 1984

L'Universalité? Parlons-en. Mais pas trop

La notion d'universalité est supposément remise en cause et c'est à nous, le grand public canadien, d'en discuter en long et en large afin que Michael Wilson sache ce qu'il pourra oser faire en février dans son "vrai" budget.

Or, avec Noël etc., il nous reste plus grand temps: pourrions-nous, d'ici février, arriver à trancher la question à la satisfaction des conservateurs?

Pour accélérer le processus, nous devons tout de suite reconnaître qu'il ne s'agit pas vraiment de discuter du principe d'universalité en soi, ce qui serait trop académique, mais seulement de remettre en question deux programme dits "universels". À savoir: les allocations familiales et la sécurité vieillesse.

La santé, les exemptions universelles et les autres programmes "quasi-universels" (si ce n'est pas là un non-sens) sont, pour des raisons diverses, effectivement exclus du débat.

La principale accusation portée contre ces deux programmes est qu'ils sont inéquitables. Pour reprendre les chiffres les plus souvent utilisés, en 1982, 140$ millions ont été versés en allocations familiales à des ménages dont le revenu annuel était de 80 000$ et plus; 143,5$ millions ont été alloués au chapitre de la sécurité vieillesse à des personnes ayant 80 000$ et plus par an à leur disposition.

Et ce ne serait qu'un coûteux gâchis administratif que d'aller récupérer ces sommes au complet en impôt.

Pourquoi ne pas tout simplement en verser moins aux riches et plus aux pauvres?

Les arguments de la défense sont plutôt faibles: l'universalité de ces programmes évite peut-être les problèmes de discrimination sociale associés avec ceux où le critère de besoins est utilisé, mais quel en est l'avantage si les gens



Philippe Kleinschmit
professeur
en sciences
économiques

ECONOMYTHES

dans le besoin se font distinguer de toute façon dans le cadre de ces autres programmes (de suppléments, etc.)?

Pour ce qui en est spécifiquement des allocations familiales, on entend que c'est peut-être la seule source de revenu indépendante pour certaines épouses. Ceci est sans doute vrai dans de nombreux ménages pauvres, mais quant aux épouses de ménages prospères, ne feraient-elles pas mieux de se procurer les services d'un avocat pour régler leurs comptes conjugaux? Que le gouvernement évite, là où c'est possible, de paternaliser!

Là où je me méfie de ce débat qui, avouons-le, ne génère pas autant d'intérêt qu'espèrent les conservateurs, c'est qu'il risque d'enterrer l'autre débat sur les impôts et les iniquités amorcé lors des élections.

Vous vous souvenez que Broadbent avait proposé un taux d'impôt minimal pour ceux gagnant 60 000$ et plus par an. Turner avait fait suite avec de légères modifications. Mais Mulroney, qui avait fait tant de promesses ailleurs, n'avait donné à ce sujet qu'un signe d'approbation plutôt vague.

Pourtant, une telle mesure aurait le soutien de la grande majorité des Canadiens (Wilson ne devrait donc éprouver aucune peur à l'implanter); elle corrigerait de façon simple et peu coûteuse un tas d'iniquités; et elle contribuerait pour l'instant au financement de programmes pas suffisamment efficaces au goût des conservateurs.

Donc, inutile de débattre le concept d'universalité. Inutile même de prolonger les discussions sur ces deux programmes. Qu'ils demeurent encore un an ou deux tels quels, qu'est-ce que ça peut faire?

Passons plutôt tout de suite à de choses plus sérieuses.

Lettres à LA LIBERTÉ

Lettre ouverte à Flora McDonald

Madame McDonald,

De la part de la jeunesse franco-manitobaine, je dois exprimer nos inquiétudes face aux coupures du programme Été Canada.

L'Année dernière (été 1984), le programme en question nous a fourni 53 480,00$ qui nous ont permis d'embaucher vingt-trois étudiants(es) universitaires qui ont oeuvré dans nos camps d'été. Sachez aussi que ces vingt-trois étudiant(es) touchaient directement ou indirectement sept cent jeunes des écoles élémentaires et secondaires francophones de la province du Manitoba.

Nous comprenons très bien le dilemme du gouvernement fédéral qui, d'une part, veut couper la dette nationale et qui, en même temps, veut créer des emplois permanents.

Cependant, vous devez aussi comprendre qu'en coupant le programme Été Canada, vous coupez les emplois des étudiants(es) universitaires qui ne sont pas nécessairement à la recherche d'emploi permanent. Ils(elles) veulent des emplois d'été que le Conseil jeunesse provincial peut offrir. Si nous sommes dans l'impossibilité de desservir les sept cent jeunes en question, pouvez-nous nous offrir des alternatives?

Nous espérons aussi que le gouvernement canadien actuel cherchera à consulter les organismes de jeunes existants en ce qui concerne le sort des gens que nous appelons les "leaders de demain".

Michel Roy
Président
Conseil jeunesse provincial
Le 15 novembre 1984

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 11,000 foyers du Manitoba français.
Membre de
APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef (par intérim): Bernard BOCQUEL
Rédacteur: Jean-Pierre DUBÉ
Journaliste: Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Odette DELISLE
Graphiste: Cyril PARENT
Secrétaire relationniste: Ginette PÉLOQUIN

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204) 237-4823

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
237-4823



AEF: pour celles qui s'occupent d'éducation

On aurait pu penser que les groupes de femmes allaient diminuer en nombre après 1975, l'année internationale. Mais le contraire s'est produit. Cette fin de semaine, AEF a réuni une trentaine de femmes de l'Ouest à Winnipeg pour un stage de formation. AEF?

Action éducation des femmes (AEF) a été fondé en 1980. Le groupe a son originalité: en plus de rassembler des femmes francophones du pays, il comprend les Québécoises (même celles qui sont encore au Québec). Pas de HQ donc. De plus, c'est un organisme à dossier, et non une association en vue de l'action politique, par exemple.

Son dossier: l'éducation des femmes francophones adultes.

Janick Belleau est la représentante de l'Ouest au comité exécutif: "L'éducation fait partie de ma vie, ça fait des années que je fais ça d'une manière informelle. S'il y a quelque chose qui se passe dans ce domaine-là, je suis à l'écoute."

AEF est composé de représentantes régionales et d'intervenantes. Il n'y a pas de carte de membre. Mais les abonnées au journal du groupe, publié quatre fois l'an, constituent la liste d'intervenantes. Ce sont des femmes qui jouent un rôle institutionnel dans l'éducation des femmes, soit dans les gouvernements ou dans les organismes.

"On ne voulait pas laisser de côté le Québec qui a tellement de ressources, a expliqué Janick Belleau. C'est une contribution que l'on ne peut pas ignorer."

Est-ce le pouvoir?

Lors d'un colloque à Montréal en mars dernier, les intervenantes de l'Ouest ont mandaté la représentante de leur organiser un stage avant 1985. Ce qui fut fait.

Sur les 25 participantes (il y avait aussi 5 personnes-ressources et deux coordonnatrices), 11 étaient Manitobaines. "Pas toutes connaissaient AEF. On a choisi la moitié des femmes parmi les plus actives et l'autre moitié pour son potentiel."

Les ateliers ont porté sur les techniques d'animation, les problèmes de regroupement et la stratégie politique.

Denise Morier, la coordonnatrice du groupe Pluri-Elles, a aimé la session sur la définition des besoins de regroupement. "On a appris qu'il faut d'abord se recruter soi-même, savoir pourquoi je suis membre. Ensuite, il faut déterminer qu'est-ce qu'on offre comme groupe: est-ce du pouvoir, le sens d'appartenance ou le goût de la réussite?"

"Il faut ensuite décider pourquoi on veut recruter. Et où on veut recruter. Quel sorte de membre voulons-nous? Pouvons-nous rendre nos membres actuels plus actifs ou bien cherchons-nous la quantité? Il y a toutes sortes de femmes: les militantes, les actives, les semi-actives, les sympathisantes et les passives."



Denise Morier, Janick Belleau et Gertrude Mousseau. Chacun garde sa spécificité.

"C'est une mise au point personnelle que je pourrai partager avec d'autres, a souligné Denise Morier. Ça fait quelques années que je connais AEF par le bulletin. Grâce au bulletin, on va faire venir en janvier et en février un atelier en animation: le groupe s'appelle Parlimage et utilise le film comme médium."

Gertrude Mousseau, ex-présidente du club Réseau, a suivi l'atelier sur l'animation. "Je viens de découvrir AEF. On va s'en servir davantage. Je verrais plusieurs sessions comme celle de cette fin de semaine. Il faudrait toute une semaine pour approfondir nos techniques d'animations. Les femmes, finalement, c'est ça qu'elles veulent, l'éducation."

AEF a établi un plan d'action pour les prochains moins au cours de l'événement. Entre autres, les participantes se sont offertes pour donner des ateliers aux autres qui n'ont pu participer. Aussi on va continuer à mettre des efforts du côté de la compilation des personnes-ressources dans l'Ouest.

Les participantes ont également élu une nouvelle représentante du Manitoba: Constance Beaulieu, qui succède à Rachel Massicotte.

Jean-Pierre DUBÉ

Les femmes du Manitoba ont une nouvelle Cohésion

Les nouvelles sont bonnes pour celles qui évoluent dans des groupes de femmes francophones dans la province, et pour ceux et celles qui bénéficient de leur énergie. Les représentantes de cinq organismes de femme, qui se réunissent mensuellement depuis un an, se sont données, fin octobre, un nom: Cohésion-femmes.

"Je trouve ça fantastique ce qui se passe au Manitoba depuis un an, a déclaré Janick Belleau de AEF. Il y a deux ans on était presque à couteaux tirés. Maintenant, c'est la solidarité!"

Cohésion-femmes n'est pas une association ou un groupe de pression. C'est un lieu de rencontre. Les membres de Réseau, d'Action éducation des femmes, de la Ligue féminine catholique, de Pluri-Elles, et de la Fédération des femmes canadiennes-françaises, se rencontrent pour parler.

Si les rencontres débouchent sur une action, les femmes vont participer individuellement ou au nom de leur organisme. "On a voulu arrêter de se marcher sur les pieds et essayer d'élaborer des programmes parallèles, a dit Janick Belleau. C'est de la concertation. On est plus unies."

Les rencontres mensuelles sont en effet une initiative de la Société franco-manitobaine qui, depuis deux ans, consacre des efforts en vue de la concertation des organismes oeuvrant dans le même sens.

"On a mis beaucoup d'efforts là-dedans, chacun des groupes," a souligné Gertrude Mousseau de Réseau.

"Maintenant on n'a plus peur des autres groupes. Chacun garde sa spécificité. Il y a de l'énergie," a ajouté Denise Morier de Pluri-Elles.

Jusqu'à présent, les groupes ont uni leurs efforts pour obtenir un poste bilingue au Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme à Ottawa.

On a également réussi à implanter au Manitoba le programme de formation Nouveau Départ, pour les femmes de 35 à 55 ans qui veulent étudier leurs options face au travail, aux études, au bénévolat et à la vie familiale.

Les membres de Cohésion sont aussi derrière l'organisation d'un cours d'animation qui sera donné à partir de janvier au Collège de Saint-Boniface.

Cohésion a ouvert ses portes également à celles qui ne sont pas membres d'un organisme.

Le 9e Coup de pouce

UN ABONNEMENT DE SOUTIEN, C'EST AUSSI UNE CHANCE DE GAGNEZ UN VCR!

LA CAMPAGNE D'ABONNEMENT ANNUELLE

Cette année, nous vous proposons de faire d'une pierre, deux coups

JUSTE 5 RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS SVP!

NOM ____ PRÉNOM ____
ADRESSE ____ CODE POSTAL ____
NO TÉL.: ____ NO D'ABONNÉ (voir étiquette à la 1ère page) ____
CI-INCLUS: ____ $ chèque ☐ mandat poste ☐
Je souhaite un reçu pour les impôts: oui ☐ non ☐
(si contribution supérieure à 30$)

Nous voulons vous servir toujours mieux!
SVP COCHEZ SIMPLEMENT LES CASES DU MINI-SONDAGE.

C'est la [1] [2] [3] [4] fois ou [plus] que je paie un abonnement suggéré.
Je lis La LIBERTÉ depuis [1 à 3 ans] [4 à 6 ans] [7 ans et plus].
Chez-moi, [1] [2] [3] [4] ou [plus] lisent La LIBERTÉ.
Mon groupe d'âge? [15 à 25] [26 à 35] [36 à 45] [46 à 55] [56 et plus].

Je participe à la campagne de financement parce que je lis:
☐ les chroniques régionales
☐ les opinions
☐ les lettres
☐ Cayouche
☐ Claude Blanchette
☐ les articles d'information générale
☐ les petites annonces
☐ les Bombers
☐ la Section culturelle
☐ Bicolo
☐ Les informations sur la francophonie

N.B. Toutes ces informations sont confidentielles. Voulez-vous ajouter des commentaires? Nous les considérerons avec appréciation.

1. CONTRIBUER AU JOURNAL

Comment?

- En remplissant ces 5 renseignements importants: NOM, PRÉNOM, ADRESSE, CODE POSTAL, NO TÉLÉPHONE, No D'ABONNÉ et MONTANT INCLUS
- **Aussi**, si vous contribuez 30$ ou plus, cochez la case "OUI" ou "NON" pour le reçu pour les impôts.

ÉVIDEMMENT, CES RENSEIGNEMENTS SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELS.

Si vous avez perdu l'enveloppe découpez celle-ci SVP!

CHEQUE NO ____ FOLIO NO ____
____ 19__
PAYEZ A L'ORDRE DE / PAY TO THE ORDER OF Coup de Pouce $
____ DOLLARS
100
⑆00507⑉8191⑆

2. CONTRIBUER AU CONTENU

Comment?

- En remplissant le MINI-SONDAGE. Comme ça, nous connaîtrons mieux les lecteurs qui contribuent financièrement, et nous pourrons encore mieux répondre à vos intérêts.

- Écrivez votre chèque / mandat-poste à l'ordre du **COUP DE POUCE**.

ATTENTION, N'OUBLIEZ PAS SVP.

Le "COUP DE POUCE c'est

- un **abonnement suggéré:** 18$50
- un **abonnement de soutien:** plus de 18$50
- Les abonnés versant un **abonnement de soutien** verront leur nom publié dans La LIBERTÉ et auront une chance de gagner un magnétoscope (VCR). Le tirage aura lieu à la discrétion de La LIBERTÉ à la fin de la période du Coup de pouce.

Les abonnements de soutien

M. Armand Olivier
M. Albert Asselin
Mme Léonce Aubin
M. Maurice Aubin
Mme Roselyne Avanthay
Mme Yvonne Barten
Henri et Jeanne Baudry
M. André Bazin
M. Bernard Bélanger
M. Ulric Bélanger
Lionel et Liliane Bélisle
M. Raymond Bérard
Mme Micheline Bernard
M. Omer Bernardin
Laurent et Agathe Bisson
David et Marielle Brennan
M. Michel Boucher
René et Monique Boulloigne
M. Henri Bouvier
Mlle Cécile Brodeur
Roland et Irène Brodeur
Auguste et Marguerite Calvez
Mme Thérèse Gobeil-Cameron
Mme Agnès Carlow
Mme Aline Caron
M. Benoit Chabauty
M. M. A. Chaput
M. Louis Chaput
Clément et Annette Charrière
M. et Mme Octave Chartier
Honoré et Florence Chartier
Mme Lise Chappellaz
M. Georges Choisilat
Mme Louise Cloutier
André et Rita Conan
M. Robert Connelly
Mme Alice Palud
Mme Irène Palud
M. et Mme Paul Carier
Mme Lorraine Larivière
M. Paul-Émile Leblanc
M. Hélène Lemoine
M. Robert Levacque
M. Léonard Lussier
M. Clovis Malo
Rachel Massicotte
Mme Mona Mathews
Mme Madeleine Monette
P. L. Morier
M. Roger Etanna Morier
M. René A. Nicolas
Fernand et Yvonne Paquin
M. Antoinette Provencal
Robert et Cécile Rey
M. Paul Robidoux
Ron's Drop-In
M. Frank T. Rowan
M. Daniel Royer
M. Georges Saraillon
Mme Ida Sénécal
Mme Jeanne Soondarsingh
M. Gérard Touzin
Mme Ada Vermette
M. Thaïs Vuignier
Mme Tatiana Arcand
M. Louis Balcaen
M. Raoul Belanger
M. Emile Boille
M. Henri Brodeur
M. et Mme Hubert Chaput
Mme Thérèse Chaput
Père Gérard Clavet
M. René Comte
Rosaire et Anita Courcelles
Mme Marie-Rose de Rocquigny
M. Marcel Dorge
M. Denis Dumesnil
Gérard et Irène Dupuis
Mme Irène Fontaine
M. Olivier Gagné
M. André L. Garand
M. Cyprien Godard
Emile et Denise Girardin
Antonio et Yvonne Grenier
M. Adrien Jubinville
Mme Carmelle Labelle
M. André et Michelle Lafrenière
M. Roland Leclerc
Eveline et Jean-Paul LeGal
M. Louis J. Lemoing
M. J. Guy Levesque
M. Roland R. Marion
M. Charles Maynard
Mme Laurette Musso
M. Alain Pennarum
Les Petites Missionnaires de St-Joseph
Mme Monique Ponsin
M. et Mme Hector Rondeau
M. Richard Roy
Ovila et Jeanne Sabourin
Marcel et Yolande Simard
M. Jules Troisfontaines
M. Albert Auger
Gérald et Jocelyne Bayer
Père Valier Beaulieu
Mme Angéline Brémaud
Mme Louise Cartier
M. Arthur Chappellaz
Yvonne et Henri Coulombe
René et Alma Desautels
M. Théodore Dupuis
Lucien et Noëlla Emond
M. Guy Gagnon
M. André Gay
C. Gérardy
Claude et Alma Joyal
Mme Denise Lebeau
M. Eugène Léonard
Mme Madeleine Menard
A. Molgat
M. Kenneth Robert
M. Antonio Saulnier
M. Emile Sorin
M. Georges Teskey
M. Oris J. Aquin
M. Edmond Baril
Mme Rosemarie Bissonette
M. Paul Campagne
M. Arthur et Gilbert Deschambault
Y. M. Ducharme
M. Louis Fiola
Mme Alice Palud
M. Réal Gratton
J. O. Joyal
Eugène et Norma Lacroix
Mme Yolande Lafond
Mme Marie Rose Laliberté
M. Lucien Lemieux
Lucien et Lucienne Loiselle
Albert et Jacinthe Paillé
Robert et Liliane Pilotte
Joseph E. Poirier
Florent et Berthe Robert
Sr. Corinne Chartier
M. Gérard St-Onge
M. Bruce Waldie
M. Thomas P. Walker
Conseil jeunesse provincial
Mme Anita Cormier
M. Jean Corteau
David et Huguette Dandeneau
Athanase d'Auteuil
M. Reynald DeSpiegelaere
Mme Bertrande Desrochers
Mme R. Desrosiers
Simone et Georges Druwé
M. Ovila Dubois
Joseph et Thérèse Dupont
Armand et Simone Dureault
École Secondaire de La Broquerie
Lucien et Laurette Fontaine
J. C. et Blanche Fontaine
M. Georges Frechette
M. Roger L. Gagnon
M. Robert L. Giasson
M. André Gobeil
M. Claude Gosselin
Mme Annette Goulet
Léo et Lorraine Grouette
M. Armand Guenette
M. François Guillou
M. Aimé Hébert
M. René Hébert
Percy et Rita Bisson-Hébert
M. Ludger Jubinville
Mme Louise Kasper
Louis et Armande Kenny
Romain et Flore Labossière
Jules et Paulette Lafond
Mme Lucie Lagacé
Yvonne et Aimé Lagassé
M. Bernard Lagacé
M. Noé Lambert
Mme Jeannette Palud
Soeurs de l'Académie St-Joseph
Mlle Marie Jeanne Lapointe
Louis et Dolorès Laurendeau
M. Louis F. Legal
Mme Thérèse Lemoine
M. Félix Leveque
M. Jean Magne
Amedee Marion
Gérald Schaubroeck
M. Laurence McCarthy
Mme Cathie Morgan
M. Raymond Morier
M. Guy Morier
M. Jules Pantel
M. Gasfard Piché
M. Adrien Raimbault
M. James Richot
M. Paul Roch
M. Arthur Ross
Mme Jacqueline Roy
Léon et Marie Saquet
Mme Francine Sarrazin
Mme Linda Sexsmith
M. Don C. Tole
Claude et Adèle Vermette
M. Emile Votto
M. Nicholas Yarish
Jerry et Odile Badiou
Mgr. Maurice Beaudoux
M. et Mme Etienne Bohémier
Laury et Annette Brisson
M. Louis Champagne
M. Gilles Chaput
Mme Anna Chaput
André et Gisèle Collet
Mme Priscille Cormier
M. Louis de Rocquigny
Mme Marie Dion
M. Laurent Dubé
M. Jos Dupuis
Mme Irène Fontaine
Mme Yolande Freynet
M. Auguste Gagnon
M. Paul E. Gauthier
Aline et Denis Gosselin
Jeannine et Jean Gisiger
M. Antonin Honors Jubinville
Mme Marie Anne Kerbut
Maurice et Lucille Labossière
M. Ovide Lambert
M. Bruno LeGal
M. Oscar Legault
M. Wilfrid E. Leveque
M. Antoine Lussier
Bernard Martel
Michel et Claudette McDonald
Henri et Odile Pantel
M. et Mme Perron
M. Marcel Philippot
Sr. Maria Prenevault
M. Valence Ross
M. et Mme Léonis Ruest
Mme Rose Sauvlet-Simard
M. René E. Toupin
Mme Marie Vrignon
M. Arthur Balcaen
M. René Beauchamp
Mme Laurianne Belisle
Mme Marielle Brook
M. Roméo Catellier
Mme Madeleine Constant
Charles et Armelle DeGagné
M. Claude Desrosiers
Mme Germaine Durand
M. Yves Eygun
Mlle Nicole M.M. Gautron
Jean et Georgette Gérardy
École Guyot
M. Lionides Lamontagne
Denis et Berthe LeGal
Philippe et Yolande Le Quéré
Guy et Dianne Martine
Mme Alice Mollot
Mme Marielle Sala
M. Doug Scott
Mme Louise Taillefer
M. Gilbert Vrignon
Maurice et Bernice April
Philippe et Rose-Marie Beaulieu
M. Marc Bradet
M. Pierre Chevrier
Jacques et Colette Dorge
Les Filles de la Croix (Maison Austin)
Wilfrid et Clara Fortier
M. Alain Girardin
M. Cyrille Hébert
M. Dennis Kenny
M. Guy Lacroix
J.E. Lafrance
Mme Colette LeGal
Julien et Léa Levesque
J. B. Mollot
Pères Oblats
O. Poirier
Jules et Agnèse Préfontaine
Mme Janette Shea
Soeurs Jésus-Marie
M. Joseph Tétrault
Mme Christelle Waldie
M. Bernard Wenden

La province s'en tire bien côté tourisme

Plus de Manitobains ont voyagé au Manitoba. Plus d'Américains sont venus chasser, pêcher, canoter chez leurs voisins du Nord. Plus de Britanniques et d'Allemands ont visité leur parenté manitobaine.

1984 sera une année satisfaisante pour le tourisme dans la province.

Une bonne nouvelle quand on pense à la situation économique. Pour comprendre l'optimisme des responsables du tourisme, voici quelques données importantes.

Le chiffre le plus intéressant touche les voyages des Manitobains à l'intérieur de la province. L'augmentation sera de 4 pour cent en 1984. De 4 300 000 voyages en 1983, on passe à 4 470 000 voyages. Un voyage, c'est quand une ou plusieurs personnes se sont rendues à au moins 100 kilomètres de leur domicile.

Cette hausse est très appréciée au ministère du tourisme. Parce que l'un des objectifs essentiels est "d'augmenter l'appréciation par les Manitobains de leur province", comme l'indique Lynn Jaworksi, une conseillère en voyages au ministère.

Un objectif que le ministère du tourisme essaie de remplir en cherchant toujours à améliorer ses services.

Ainsi, cet été, six centres touristiques ont été équipés de Télidon dans le cadre d'un projet-pilote. Grâce à la banque de données de l'ordinateur, les employés sont en meilleure position de satisfaire plus rapidement les requêtes des touristes.

Les habitués de la route auront aussi remarqué qu'il existe un nouveau centre d'information touristique sur la Transcanadienne pour répondre aux besoins des voyageurs en provenance de l'Est.

Autre projet-pilote: la présence d'une personne pour toute l'année au centre de renseignements à Emerson. Auparavant, ce centre était essentiellement ouvert durant la saison estivale.

Outre-mer

Cette année, le trafic touristique Sud-Nord a enregistré une hausse légère. On s'attend à 320 000 voyages américains au Manitoba, contre 316 000 l'an dernier.

"La campagne de publicité du printemps, très spécialisée, a beaucoup aidé" explique Lynn Jaworksi qui s'occupe en personne des visiteurs qui se rendent au Palais législatif.

Les touristes d'outre-mer commencent aussi à profiter en plus grand nombre des facilités du Manitoba: 37 400 voyages en 1983; 41 500 en 1984. Une hausse frisant les 12 pour cent. Il s'agit beaucoup de Britanniques et d'Allemands qui font des visites familiales.

Par contre, nos compatriotes Canadiens boudent un peu la Province du Milieu. 1 600 000 voyages par voiture et avion en 1983; 1 550 000 cette année. La baisse se chiffre à environ 3 pour cent. Ces chiffres confirment toutefois une tendance qui se dessine depuis plusieurs années: les Canadiens entreprennent des voyages moins loin de chez eux.



Lynn Jaworski. Intéresser les Manitobains à leur province.

Ce qui n'est pas nécessairement mauvais pour le tourisme. Car ce qui importe pour l'industrie touristique, c'est la durée du séjour des visiteurs. Et de ce côté-là, les choses vont plutôt bien: "Les gens qui visitent le Manitoba restent plus longtemps. Donc l'impact économique est meilleur" note Lynn Jaworksi.

Les statistiques semblent confirmer l'analyse. Le nombre de chambres d'hôtel réservé a augmenté de 9 pour cent et les ventes dans la restauration ont enregistré une croissance de presque 12 pour cent entre 1983 et 1984.

La durée moyenne du séjour d'un visiteur canadien s'élève à 3,4 jours; celle d'un américain à 4,3 jours; celle d'un(e) touriste d'outre-mer à 8,6 jours.

Une dernière statistique: le tourisme injecte 640 millions de $ par an dans l'économie manitobaine (le budget de la province s'élève à 3 milliards). Ce qui place cette industrie au 4e rang après l'agriculture, le secteur manufacturier et l'industrie minière.

Bernard BOCQUEL

Un renversement des tendances

Selon les chiffres que vient de publier Statistique Canada, les dépenses des touristes étrangers au Canada se sont accrues de 9,2% au deuxième trimestre de 1984 pour atteindre 1,09 milliard de dollars, alors qu'elles s'élevaient à 997 millions un an plus tôt.

Quant aux dépenses des Canadiens ayant voyagé à l'étranger, elles n'ont augmenté que de 1,7% pour se chiffrer à 1,58 milliard de dollars, comparativement à 1,56 milliard pour la même période l'an dernier.

Ce renversement au sein de l'industrie touristique canadienne résulte de l'accroissement des dépenses d'un plus grand nombre de visiteurs étrangers que prévu et d'une baisse du nombre de Canadiens en voyage à l'étranger.

Les fonctionnaires du gouvernement fédéral qui oeuvrent dans le secteur du tourisme attribuent cette augmentation à l'intensification des campagnes de promotion du secteur privé et des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, alliée à l'attrait du taux de change du dollar canadien par rapport à la devise américaine.

Toujours d'après Statistique Canada, le déficit touristique du Canada, c'est-à-dire la différence entre les dépenses et les recettes, s'est amenuisée pour atteindre 493 millions de dollars pour le deuxième trimestre de cette année, contre 559 millions l'an dernier.

Les signes d'une reprise devraient se concrétiser davantage avec les données du troisième trimestre de 1984. Les Canadiens semblent désireux de participer aux manifestations spéciales entourant l'Année du tourisme, et les visiteurs des États-Unis manifestent un intérêt croissant pour le Canada.

Étudiants demandés

Jeunesse Canada Monde vient de lancer sa campagne de recrutement pour 1985 en annonçant que 350 Canadiens vont participer aux programmes d'échange avec des pays en voie de développement

Jeunesse Canada Monde recherche des travailleurs et des étudiants âgés de 17 à 20 ans désireux de s'éveiller au développement et à la communication interculturelle.

Ces jeunes Canadiens, vivront et travailleront sept mois au sein de communautés très différentes. Au cours du programme, les participants habitent avec des familles de la communauté d'accueil afin de faciliter leur intégration.

Les programmes d'échange de Jeunesse Canada Monde débutent en mai, juin, juillet et en septembre 1985. La date limite pour l'inscription a été fixée au 15 janvier 1985. Pour obtenir un formulaire d'inscription ou de plus amples renseignements, il faut s'adresser au Centre d'emploi du Canada, ou à l'école.

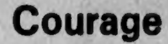
"Il faut marcher sur ses traces, en méprisant toutes nos petites discordes"

Plus nombreux qu'à l'habitude, les dignitaires se sont succédé pour déposer une gerbe sur la tombe de Louis Riel le 16 novembre. La cérémonie était rehaussée par la présence d'étudiants du Collège Louis-Riel.

Le souvenir très spécial de la pendaison, voilà 99 ans, du père du Manitoba constitue bien sûr un symbole à la veille de l'année du centenaire de la mort de Louis Riel.

La cérémonie s'est déroulée sous le signe de l'union. Le message a été exprimé avec force par Yvon Dumont de la Fédération des Métis du Manitoba et par Jos Bruce, de l'Union nationale métisse.

Le président de l'Union nationale a notamment déclaré: "J'espère aujourd'hui que tous les bons Métis se donneront la main comme un seul homme. Le plus grand honneur pour notre chef aujourd'hui, est de renouveler nos intentions de marcher sur ses traces, la main dans la main, méprisant toutes nos petites discordes. Après tout: notre nationalité avant tout!"



Courage

Jos Bruce a poursuivi en lançant un véritable appel aux Métis: "Prenez courage, pour continuer l'oeuvre de nos pères qu'ils nous ont laissée en héritage et que nous avons la mission de continuer. Nous sommes fiers de notre nationalité, notre province et notre pays, parce que c'est ici que nos pères sont nés et ont versé leur sang pour notre liberté.

À cette occasion, je vous prie de vous souvenir de votre grande responsabilité envers vos enfants. En 1985, l'année de la jeunesse, il est grand temps d'imprégner dans l'esprit de nos enfants les gros sacrifices et les faits héroïques de nos ancêtres."

"Je vous supplie, avec toute l'ardeur que je possède, d'être sans crainte et de mettre dans le coeur de vos enfants la fierté de leur nation. Abandonnez-vous à Dieu et soyez assuré que la Divine Providence nous protège. Et dans les générations futures, nos descendants aimeront encore dire: *"Je suis de la grande famille Métisse qui a tant fait pour la civilisation de mon pays"*.



Le président de l'Union nationale métisse, Jos Bruce, qui a été un des premiers à déposer une gerbe sur la tombe de Louis Riel, se recueille un instant...

fm

DOSSIER COMMUNICATION

Il en n'est pas question! Les communications deviennent de plus en plus importantes dans notre société! De fait, on le voit déjà, avec les systèmes d'ordinateurs, de satellites et la télévision payante. L'ère des communications rapides influencent la vie de chacun d'entre-nous.

La **Société franco-manitobaine** prévoit accentuer sa revendication auprès des institutions en communication pour assurer qu'ils répondent aux besoins des Franco-manitobains.

Il existe présentement quelques mécanismes de communication à la disposition des Francophones. Ils sont:

Les journaux communautaires: Plusieurs localités ont leur propre journal ou feuille de choux. Ces journaux servent de moyens de communication pour informer ou annoncer des activités qui auraient lieues dans nos régions. Ils jouent un rôle essentiel qui doit être amplifié.

La Liberté: L'unique journal provincial qui appartient et qui dessert les Francophones du Manitoba occupe une place privilégiée dans notre communauté. Nous devons continuer à appuyer moralement et financièrement notre journal (bref, en donnant au Coup de pouce). La LIBERTÉ prospèrera en autant qu'on lui donne le support financier nécessaire.

Radio-Canada: La radio et la télévision de Radio-Canada est l'unique source d'information et de divertissement électronique en français disponible aux Franco-manitobains. Radio-Canada offre une programmation avec un contenu local et régional.

La Société Radio-Canada étudie présentement ses opérations afin de couper leurs dépenses budgétaires. Il est fort possible que C.K.S.B. et C.B.W.F.T. soient sérieusement handicapés par ces coupures.

Radio-Canada est mandaté d'offrir un service **national** et si sa programmation régionale est réduite, le contenu déjà trop québécois augmenterait.

La Société franco-manitobaine, de concert avec d'autres organismes franco-manitobains, fera appel au ministre des communications, M. Marcel Masse, au président de Radio-Canada, M. Pierre Juneau et aux autres intervenants, pour amener le gouvernement canadien et Radio-Canada à sauvegarder les services existants dans les régions. Il importe que la programmation locale ne soit pas sacrifiée pour faire place à des coupures budgétaires.

Commentaires ou questions -- signalez 233-4915.

La SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE



DÉVELOPPEMENT ET PAIX

210 MASSON
ST. BONIFACE, MANITOBA
R2H 0H4

L'Afrique: pays de sécheresse

Vous avez vu les photos et les images de l'Éthiopie à la télévision. Vous avez vu la mort, la peur, l'angoisse, la peine de ces gens, l'horreur de ce peuple parallèle à celle des juifs durant la deuxième guerre mondiale. Les circonstances sont différentes mais regardez bien les figures; la mort les guette. Ces gens portent le même visage tragique. N'avons nous pas devant nous un autre holocauste?

La sécheresse ruine le pays d'Éthiopie mais aussi du Soudan, des provinces de Tigré et de l'Érythrée. Ce sont des pays sans routes, où l'irrigation est inconnue, les réserves de nourriture disparues et pire encore où la discorde sociale et politique mine toutes tentatives de travail concerté.

Il y a des mois déjà que les pluies ne viennent pas et le pays n'est plus qu'un désert. Les gens se rassemblent où ils croient trouver de la nourriture. C'est alors que des camps de réfugiés grossissent ainsi que les dangers de maladie. La tragédie se perpétue d'une misère à l'autre.

Voilà que plusieurs pays s'avancent pour venir en aide à l'Afrique. Les États-Unis comptent consacrer 45 millions de dollars pour aider l'Éthiopie. La Grande-Bretagne fournit des avions de transport Hercules et des voitures tout terrain pour acheminer les vivres aux endroits isolés. L'Allemagne a décidé d'envoyer des céréales, des semences et des camions d'une valeur de 4.64 millions. La Suède envoie un navire de céréales et de farine et remet une somme de 12 millions de couronnes à la Croix-Rouge.

Des montants énormes de nourriture et de machines de transports arrivent en Éthiopie et d'énormes quantités sont nécessaires. Mais des obstacles se dressent devant cette poussée d'aide. L'Éthiopie seule accueille les navires de la mer Rouge. Les autres pays avoisinants ne semblent pas prêts à prêter main forte. Le gouvernement Ethiopien lui-même semblait lent à démarrer ses démarches de coordination d'aide. Des guerillas (Tigré) dans certaines provinces rendent les livraisons difficiles. Certains membres du gouvernement éthiopien ne veulent pas envoyer les vivres dans ces régions de peur de nourrir les guerillas ennemies.

Comme vous voyez, l'aide nécessaire à l'Afrique n'est pas simplement une question d'envoyer de la nourriture et "arrangez-vous". Les problèmes et les conflits agravent la tension et risquent d'éterniser la tragédie qui continue sans répit.

Le Canada pour sa part, fut un des premiers pays à se lancer à l'aide de ces pays. Le Québec a envoyé 100 000,00$ au "Christian Relief and Development" en Éthiopie par l'entremise de Développement et Paix. D'autres provinces s'organisent afin de prélever des fonds pour secourir ces pays sinistrés. Par ailleurs le gouvernement a promis de donner un dollar pour chaque dollar contribué par un citoyen. L'élan est donné; il doit se continuer.

La nourriture se rend en Éthiopie, il reste à la distribuer. Des camions, des chauffeurs, du carburant, des pièces, toute cette organisation doit rendre la nourriture des ports aux peuples que nous voyons mourir à la télévision. Tous ces articles doivent être achetés, payés, renouvelés. Les contributions que vous ferez iront à entretenir la bonne marche de ce long processus.

L'Organisation Catholique Canadienne pour le développement et la paix est là pour vous assurer une route sûre pour vos contributions. Nous avons tous entendu des histoires où les contributions données aux pauvres ne se rendent pas. En 1967, les évêques du Canada ont formé cette organisation pour assurer une distribution juste des fonds prélevés. À Saint-Boniface, le comité diocésain de Développement et Paix oeuvre depuis treize ans à sensibiliser les gens de notre coin de pays et à les encourager à poser des gestes tangibles envers nos frères moins fortunés des pays sous-développés.

Cette année, le thème de Développement et Paix s'intitule "Élargissement et Consolidation du réseau". Nous voulons agrandir notre groupe, y accueillir des gens qui veulent s'informer, voir les progrès accomplis plutôt que les tragédies et s'engager pour un temps afin de contribuer à la paix et à l'équilibre mondial. Nous voulons aussi consolider le groupe déjà en place. Nous oeuvrons, mais un encouragement tel que votre présence, votre intérêt serait bienvenu.

Voici enfin comment vous pouvez nous aider et ainsi aider ces gens de l'Afrique. Vos dons d'argent peuvent être postés au 210, rue Masson, Saint-Boniface, R2H 0H4. Vous prenez soin d'indiquer un des titres suivants sur l'enveloppe: "Sécheresse Afrique" ou "famine Éthiopie" car la sécheresse et la famine règnent non seulement en Éthiopie mais aussi dans les autres petits pays avoisinants.

De plus, un premier pas à faire qui est crucial, est de vous informer et d'être au courant de ce qui se passe dans les pays sous-développés. Demandez le journal "Solidarité" dans votre paroisse auprès de votre curé ou encore demandez d'être abonné avec votre don. "Solidarité" est gratuit. Vous n'avez qu'à le lire et il vous fera voir plus clairement le déséquilibre qui règne dans le monde et pour lequel vous êtes appelés à rectifier de vos talents et de votre foi. Cela ne devrait pas être un travail lourd que de bâtir le royaume de Dieu sur cette terre.

Normand ROY



Pour plus de renseignements, adressez vous à:

Rita Valcourt, présidente
200, rue Masson, app. 420
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3G1

Tél.: 237-6164

ou à:

Normand Roy, responsable de la publicité
C.P. 614
Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba
R0A 1R0

Tél.: (1) 422-8502

Les donateurs devront faire leur chèque à l'ordre de DÉVELOPPEMENT ET PAIX. Ils sont cependant invités à spécifier l'usage qu'ils veulent que l'on fasse de leur don en ajoutant "Sécheresse Afrique" (pour les dons destinés à la situation dans l'ensemble de l'Afrique) ou "Famine Éthiopie" (pour les dons destinés à cette région précise).

Ces dons devront être envoyés, soit au Conseil diocésain de Développement et Paix à l'adresse suivante:

DÉVELOPPEMENT ET PAIX
210, rue Masson
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H4

ou à:

DÉVELOPPEMENT ET PAIX
2111, rue Centre
Montréal, Québec
H3K 1J5

DOCTRINE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE SUR LE PARTAGE

"Tous les hommes ont le droit d'avoir une part suffisante de biens pour eux-mêmes et leur famille. C'est ce qu'ont pensé les Pères et les docteurs de l'Église qui enseignaient que l'on est tenu d'aider les pauvres et pas seulement au moyen de son superflu... Devant un si grand nombre d'affamés de par le monde le Concile insiste auprès de tous et auprès des autorités pour qu'ils se souviennent de ce mot des Pères: "Donne à manger à celui qui meurt de faim car, si tu ne lui as pas donné à manger, tu l'as tué"; et que selon les possibilités de chacun, ils partagent et emploient vraiment leurs biens en procurant avant tout aux individus et aux peuples les moyens qui leur permettront de s'aider eux-mêmes et de se développer." (G. S. 69, 1).

"Dès qu'on a accordé ce qu'il faut à la nécessité et à la bienséance c'est un devoir de verser le superflu aux pauvres." (R. N. no. 19).

"L'homme n'est pas autorisé à disposer au gré de son caprice de ses revenus disponibles, c'est-à-dire des revenus qui ne sont indispensables à l'entretien d'une existence convenable et digne de son rang." (Q. A. no. 55).

"Nul n'est fondé à réserver à son usage exclusif ce qui passe son besoin, quand les autres manquent du nécessaire." (P. P. no. 23).

"Il faut le redire: le superflu des pays riches doit servir aux pays pauvres." (P. P. no. 49).

"EN VÉRITÉ, JE VOUS LE DIS.
DANS LA MESURE OU VOUS L'AVEZ FAIT
À L'UN DE CES PLUS PETITS DE MES FRÈRES,
C'EST À MOI QUE VOUS L'AVEZ FAIT" (Mt 25,40).

Un défaut organique

Il ne faut pas se faire d'illusion



Guy Le Madec

VOL 84-85

L'expression faciale de Barry Long disait tout. Mécontent de l'effort minable, Long inaugurait, par des commentaires négatifs, la semaine la plus importante des Jets de cette jeune saison.

"J'en ai marre de faire des excuses. Allez dans la salle des joueurs et demandez leur pourquoi ils ne peuvent pas se motiver contre les équipes de cette division."

C'est justement contre ces équipes que les prochains matchs seront joués. Pour couronner le tout, la dernière joute du mois opposera les Jets aux puissants Islanders de New York. Si les joueurs des Jets ne se motivent pas, ils peuvent déjà concéder la deuxième place à Los Angeles jusqu'à Noël.

L'équipe est présentement en difficulté. Ce n'est pas la déroute totale, mais l'effort d'équipe n'y est pas. Certains joueurs se distinguent par de bonnes performances individuelles. Seulement ça ne fait pas le poids contre les équipes bien disciplinées.

Le problème ne se situe pas seulement au niveau de l'effort ou du calendrier. Il s'agit plutôt d'un défaut organique: la composition même de l'équipe et, en particulier, des joueurs d'avant qui, généralement, travaillent très fort, mais qui sont inefficaces lorsque le jeu n'est pas ouvert ou le tempo n'est pas rapide.

Ron Wilson, Doug Smail, Murray Eaves et, cette année, Morris Lukowich ont une place dans la Ligue nationale comme joueurs de quatrième ligne. Ou, encore, on peut s'en servir comme Glen Sather se sert de Jaroslav Pouzar ou Scotty Bowman de Réal Cloutier. On les fait jouer contre les équipes aux joueurs rapides, et contre les équipes plus lourdes ont fait jouer un "boeuf" ou deux.

Malheureusement, les Jets n'ont pas ce luxe. Ils doivent se servir de leur personnel le plus compétent. John Ferguson le disait bien l'an dernier, "nous avons trop de joueurs du même genre."

Le problème avec une équipe comme Winnipeg, c'est qu'il est évident quel plan de jeu les adversaires adopteront. Ils ralentiront, retiendront, frapperont, fatigueront et frapperont les Jets, jusqu'à la manière régulière. Les équipes disciplinées peuvent ainsi battre les nôtres d'une manière régulière; cette saison les Kings et les Flames en ont donné la démonstration.

À condition

Alors que Los Angeles les dépassent au classement et qu'ils affronteront encore prochainement des adversaires de division, les Jets sont coincés. Ils ne peuvent qu'essayer de faire de leur mieux. Ils gagneront ainsi des parties, mais en perdront certainement d'autres. C'est, bien sûr, à condition que l'effort soit régulier. Jusqu'à ce jour il ne l'a pas été et il est impossible de savoir s'il le sera.



Barry Long. L'entraîneur des Jets ne cherche plus d'excuses pour ses joueurs.

Si la situation ne s'améliore pas, des changements sont possibles. John Ferguson, à la réunion annuelle des gérants généraux, a discuté sans doute d'échanges possibles avec ses homologues.

Le retour de Perry Turnbull aidera aussi la cause des Jets. Turnbull ajoutera un peu de poids et de muscles à la formation locale. Il variera ainsi le style de jeu de Winnipeg et permettra à Lukowich, Smail ou Wilson de se faire un peu de place pour patiner au lieu d'être constamment immobilisés sur la bande.

Les choses peuvent sans doute s'améliorer. Toutefois, il ne faut pas se faire d'illusion. Après avoir été témoin du retour triomphal d'une équipe de football championne, on se rend compte que les Jets sont encore bien loin de pareils succès.

5 sur 5... Si John Ferguson se cherche de gros ailiers, il peut toujours se tourner vers son vieux copain Serge Savard. Les Canadiens ont dans leur organisation de jeunes "armoires à glaces" douées, si l'on en juge par les statistiques, d'un certain talent: Francis Tcdd, Claude Lemieux, Daniel Letendre et Sergio Momesso. Il est à remarquer que Savard ne fera pas de cadeau de Noël. Il fera payer cher...

Contre Calgary le 16 novembre, les Jets n'ont compté que lorsqu'ils avaient le jeu de puissance... Le juge de ligne durant ce match, Ron Asseltine, portait un casque protecteur... Calgary possède aussi une collection de jeune talent incroyable...

L'arrivée de Steve Shutt à Los Angeles est un mauvais signe pour les Jets. Les Kings de Pat Quinn montraient déjà signe de vie...

La Société du crédit agricole dresse un portrait de la dette des fermes

L'équité des fermes reste forte à 82%

Il y a eu d'abord la crise de l'énergie; ensuite la sécheresse en 82, 83 et 84; de la gelée et des sauterelles. La valeur des terres agricoles a baissé et la machinerie n'est plus achetable... Et on veut nous faire payer plus de taxes scolaires et municipales...

Un dossier de **Jean-Pierre Dubé**

À entendre les fermiers, les choses vont tellement mal qu'il faut s'étonner que les fermes ne soient pas toutes en faillite. Un récent sondage de la Société du crédit agricole du Canada nous révèle ce que l'industrie ne nous dit pas.

Oui, quinze pour cent des 26 500 fermes manitobaines (17 pour cent à l'échelle nationale) sont dans une situation précaire. Oui, un autre six pour cent sont dans une situation "difficile". Mais 77 pour cent vont bien...

"Difficile", selon le sondage, indique un service de la dette dépassant 25 pour cent des revenus, ou une valeur nette inférieure à 40 pour cent de l'actif total.

Précaire est pire que difficile: un service de la dette supérieure à 40 pour cent des ventes, ou une valeur nette de moins de 15 pour cent de l'actif total.

Gérard Therrien, des services techniques du ministère provincial de l'agriculture, ajoute un autre niveau: les cas désespérés. Il y en aurait entre 3 et 5 pour cent dans des situations pires que précaires, c'est-à-dire en état de faillite.

Ces cas pendent par un fil ou moins. Et la plupart d'entre eux au Manitoba vont rester en suspens encore quelque temps.

Le nouveau ministre de l'agriculture à Ottawa, John Wise, vient d'émettre un moratoire jusqu'au 15 janvier 1985 sur le recouvrement des terres par la Société de crédit agricole. Cette agence finance actuellement 52 pour cent des emprunts à long terme au Manitoba.

Les emprunts à long terme représentent plus de la moitié du passif total de 1,7 milliards de $ au Manitoba. Une augmentation importante des dettes à long terme révèle que les fermiers en difficulté ont renégocié leurs obligations à court et moyen terme pour régler temporairement des problèmes de liquidité, soutient le sondage fédéral.

32 ans d'expérience

"Ce délai de deux mois et demi vise simplement à empêcher que des agriculteurs soient forcés de quitter leur ferme pendant que nous étudions la situation de l'agriculture," a fait savoir John Wise.

Il est évident que les fermiers en difficulté font beaucoup de bruit, dans une société où tous, sauf eux, semble-t-il, ont des droits. Quelque 24 agriculteurs ont fait faillite entre avril et septembre 1984 au Manitoba, soit un de plus que durant la même période l'an dernier.

Mais la situation n'est pas globalement désastreuse, loin de là. On entend peu parler de la majorité des fermiers, un gros 77 pour cent, qui évoluent dans des situations normales.

En effet, le tiers des agriculteurs manitobains enregistre un avoir net (c'est-à-dire l'équité, le total de l'actif et du passif) de 97 pour cent et plus. Ce tiers se partage moins d'un pour cent du total des dettes agricoles de la province. Pas étonnant qu'on ne se plaint pas dans ce groupe, composé de personnes ayant 32 ans d'expérience, en moyenne, dans la gestion d'une entreprise agricole.

Les chiffres montrent que le portrait est encore très acceptble. L'équité totale des fermes manitobaines n'a fléchi que de trois pour cent entre 1981 et 1984. La valeur nette des fermes de la province est conforme à la moyenne nationale, soit 82 pour cent. L'actif a perdu 400 millions en trois ans et les dettes ont monté de 220 millions.

"L'industrie agricole n'est pas en trouble, estime Gérard Therrien. La situation manitobaine est conforme à la situation nationale. La grande majorité n'a pas de gros problème."

FERME MANITOBAINE MOYENNE
BILAN -- en janvier 1981 et en janvier 1984

1981	1984	
		Actif
$	$	
13,087	18,438	Comptant, obligations et épargnes
3,212	1,232	Comptes à recevoir
7,379	8,929	Aliments et produits
22,740	21,331	Récoltes à vendre
13,454	10,874	Animaux d'embouche et de remplacement
59,872	**60,804**	**Actif total à court terme**
21,663	21,386	Animaux de reproduction
77,432	92,238	Outillage
173	120	Quota
956	2,540	Autre actif à moyen terme
100,224	**116,284**	**Actif total à moyen terme**
263,258	262,000	Immeubles agricoles possédés
13,236	10,872	Autres immeubles possédés
1,310	1,081	Autre actif à long terme
277,804	**273,953**	**Actif total à long terme**
437,900	**451,041**	**Actif Total**
		Passif
12,450	17,265	Passif à court terme
18,321	20,64	Passif à moyen terme
34,691	42,381	Passif à long terme
65,462	**80,310**	**Passif Total**
0.85	0.82	**Ratio d'avoir net**

En moyenne, la ferme manitobaine se porte bien, même si l'équité a baissé légèrement dans les trois dernières années.

On investissait avec l'idée que les prix allaient continuer à monter

Les fermiers en difficulté sont en général "des jeunes qui sont retournés sur la terre, ou bien des pères qui ont voulu établir un de leurs fils, pense Gérard Therrien du ministère provincial de l'agriculture. Si t'as deux années de rouge, c'est dure de t'en sortir, Et certains se disent: 'Si j'ai une seule bonne récolte, je serai sauvé, tous mes problèmes vont être réglés!'"

Il y a donc des problèmes d'attitude: "Souvent, propose le chef de la section de la gestion agricole, le fermier ne connaît pas sa situation. La gestion sur les fermes n'est pas toujours forte."

"Nous vivons maintenant les conséquences de l'optimisme des années 73-74. Le prix des produits a été très stable entre 1961 et 1971. Mais de 1971 à 1974, les prix ont monté de 134 pour cent! La valeur des terrains a augmenté."

En effet, de 1972 à 1982, les terres ont accru de 276 pour cent en valeur, et le gros de cette hausse s'est produit entre 1973 et 1976.

"Alors on a fait de l'expansion, a souligné Gérard Therrien. On investissait avec l'idée que les prix allaient continuer à monter, qu'on allait payer les dettes avec l'équité, sinon avec des dollars gonflés par l'inflation. Les banques se battaient pour leur prêter de l'argent."

Les fermiers n'ont pas été les seuls à penser de cette façon. Les Caisses populaires, par exemple, et une foule d'entreprises, se sont faits prendre lorsque, tout à coup, vers 1980, l'économie a changé.

Le problème est bien connu: en 1981, les prix ont atteint leur sommet: 220 pour cent plus élevés qu'en 1971. Depuis, "on a eu une légère dépression, commente Gérard Therrien. Les prix augmentent un peu dans les marchés protégés (le lait et les oeufs), mais les prix des récoltes marchandes et des viandes rouges sont en dépression."

De plus, la spéculation sur les terres agricoles est bien finie et "il n'y a pas d'inflation sur les terrains depuis quelques années." En 1982, le prix du terrain a baissé de 3 pour cent en moyenne au Manitoba. L'équité a commencé à perdre du terrain et les fermiers leur pouvoir d'achat, ainsi que leur capacité de rembourser les institutions financières.



Gérard Therrien: "Ça a changé. Aujourd'hui, si la banque n'est pas contente, elle t'envoie de l'autre côté de la rue.

Car les coûts de production n'ont pas arrêté leur ascension en 1981. Dans l'ensemble du pays, les dépenses des agriculteurs ont grimpé de 212 pour cent entre 1972 et 1982. La hausse, bien que légère, continue à se manifester en 1984, indiquent les statistiques fédérales.

Les fertilisants, les herbicides et les grains de semence sont parmi les items les plus préoccupants, ainsi que les salaires et les produits pétroliers.

Mais le coût du crédit a fait déborder le vase.

"En 1975, le service de la dette représentait environ huit pour cent des coûts de production, rappelle M. Therrien. En 1982, 14 pour cent."

En d'autres termes, les intérêts coûtaient 550 pour cent plus cher en 1982 qu'en 1972. Il était facile de rembourser, en 1978, une dette contractée en 1972. Mais en 1984, il est très difficile de repayer un emprunt négocié en 1981.

Dans bien des cas, on a prêté en fonction de l'équité et non selon une hausse dans la production.

La leçon a été dure à encaisser pour plusieurs. La réalité, c'est que l'équité n'aide pas à payer les dettes à moins de vendre de l'actif. Dans la plupart des cas, cela veut dire la faillite.

Plus de fermiers ont besoin d'un 2e salaire

Saviez-vous que le revenu provenant de l'extérieur de la ferme chez les fermiers manitobains est en train de doubler et de tripler dans certains cas depuis 1981?

Ce n'est là qu'une des nombreuses découvertes qu'a faites la Société du crédit agricole avec son 2e important sondage en trois ans. Sur les 6 000 répondants canadiens, 740 étaient manitobains.

Ils nous donnent des détails en masse...

Le Manitoba comptait 26 483 fermes en janvier 1984, regroupant près de 95 000 personnes, soit neuf pour cent de la population. En 1951, il y avait 52 383 fermes qu'habitaient 219 000 Manitobains, représentant 28% de la population. Les temps changent!

La ferme moyenne est prospère: un actif total de 451 000$ et des dettes de 80 000$ (voir le graphique). L'équité reste à 82%.

D'après le sondage, "les récoltes et les animaux destinés aux marchés représentaient 50% de l'actif à court terme, l'outillage agricole 61% de l'actif à moyen terme, tandis que le fonds de terre et les bâtiments constituaient la quasi-totalité de l'actif à long terme."

Un signe un peu inquiétant toutefois: le passif à long terme a augmenté de 14% entre 1981 et 1984 (914 millions de $ est le nouveau total) au Manitoba, ce qui peut signifier que certains problèmes de remboursement sont remis à plus tard.

Dans la province, comme ailleurs au pays, les banques appuient la majorité du passif à court terme (64%) et à moyen terme (53%). Pour le long terme, la Société du crédit agricole offre 52 pour cent des services aux fermiers manitobains.

Mais la part des caisses pop (et des *credit unions)* est loin d'être négligeable. Au Manitoba, elles tiennent 19,6% du passif à court terme (26% au Québec, 2% en Ontario), 25% du crédit à moyen terme (43% au Québec, 2,4% en Ontario) et 10% de l'endettement à long terme (29% au Québec, 2% en Ontario).

Le gouvernement manitobain a accru sa part du marché à long terme, passant de 7,9% à 14,1% du total des prêts consentis.

L'étude fédérale a analysé la production des quatre principaux types de ferme au pays.

Ce qui frappe chez les exploitations à récoltes marchandes, c'est d'abord une baisse de 11,2% depuis 1981 dans la superficie cultivée au Manitoba (705 acres sont cultivés par fermier). Et le revenu net moyen provenant de l'extérieur de la ferme est passé à 6 655$, soit une hausse de 60 pour cent par rapport à 1981.

Les fermes laitières ont connu en moyenne une augmentation de plus de 115% de leur passif collectif dans les trois dernières années. C'est une mauvaise nouvelle: l'avoir net a baissé en conséquence de 21%, malgré la hausse protégée du prix du lait. La ferme laitière moyenne exploite 48 vaches.

L'avoir net des éleveurs de porc a continué à monter: de 111% entre 1981 et 1984. Les propriétaires de porcheries cultivent plus de terrain qu'il y a trois ans, 106% de plus, et travaillent plus à l'extérieur. Ce revenu extérieur net a monté en flèche de 120 pour cent (4 463$ par fermier en moyenne).



Les éleveurs de porcs ont plus de doubler la superficie cultivée entre 1981 et 1984.

Les éleveurs de bétail sont encore plus actifs sur le marché du travail. Leur revenu moyen de salarié a presque triplé, passant à 9 274$ par année en 1984. Le marché du boeuf déprime depuis trois ans.

Et il resterait à parler de température!

L'accent

Lucile Freynet à la tête des Blé

Un vin d'honneur pour les amateurs du livre français au Manitoba sera donné par la première maison d'édition franco-manitobaine, Les Éditions du Blé.

Lors de cette rencontre pour fêter le 10 anniversaire des Éditions du Blé, les personnes présentes auront l'occasion de rencontrer différents auteurs qui viennent de voir leurs créations publiées: Charles Leblanc, Alexandre Amprimoz, J.R. Léveillé, Paul Savoie, Madeleine Laroche et Louise Filteau.

Soulignons que la réunion annuelle des Éditions du Blé a eu lieu le 9 novembre. C'est Lucille Freynet qui a été nommée présidente. Bernard Léveillé (vice-président), Armelle Molin (secrétaire), Louis Molin (trésorier), Jacqueline Barral (Conseillère) et Patricia Lagacé (conseillère) se joindront à elle pour former le conseil d'administration 1984-85.

Le vin d'honneur pour célébrer le dixième anniversaire se tiendra au Foyer du Centre culturel franco-manitobain le 9 décembre à 14h00.

* * *

D'une communauté ukrainienne au Manitoba, le Prairie Theater Exchange passe à un petit village en Alberta.

Checkin' Out, de Kelly Rebar, qui débutera au PTE en fin de semaine, a lieu en Alberta. Il s'agit de l'histoire d'une femme et de son ami qui décide de quitter la campagne pour la grosse ville. Dans ce cas: Edmonton!

Comme dans **After Baba's Funeral**, la première de la saison du PTE cette année, **Checkin' Out** met en scène des personnages ordinaires qui veulent quand même un peu d'aventure, un peu de changement.

Katherine Kaszas, qui a signé la mise en scène de la production **Drift** l'an dernier, revient au Manitoba pour assurer la direction artistique de **Checkin' Out**.

Checkin' Out sera présenté entre le 22 novembre et le 9 décembre au Prairie Theatre Exchange, 160, rue Princess, à 20h00. Un service de garderie d'enfants sera offert le dimanche 25 novembre.

* * *

Le théâtre Warehouse présentera sa deuxième production sous la direction artistique de Linda Moore: **'Night Mother**.

Ce texte du récipiendaire du Pulitzer Prize, Marsha Norman, aborde la relation mère-fille: deux visions du même monde.

'Night Mother, au théâtre Warehouse, 140, avenue Rupert, du 28 novembre au 15 décembre.

La prise de vue

Country: *s'identifier au paradoxe*

Un dimanche à la ferme comme un autre: après la messe on regarde la partie de football dans le salon. Bien entendu, avec une Old Milwaukee et une assiette copieuse de poulet et de patates arrosées d'une sauce maison.

Comme d'habitude, l'équipe locale ne joue pas à la hauteur. Le grand-père n'en est pas surpris. C'est un peu l'histoire de sa vie. Le jeu, c'est survivre, c'est ne jamais lâcher.

Mais pour sa fille, mère de trois enfants, le maintien de cette vie devient de plus en plus difficile. Il n'y a pas que les tornades qui érodent la terre paternelle!

Pendant que ses enfants découvrent le monde adulte et que son mari se résigne à la consommation d'alcool, cette jeune mère doit porter toute la charge.

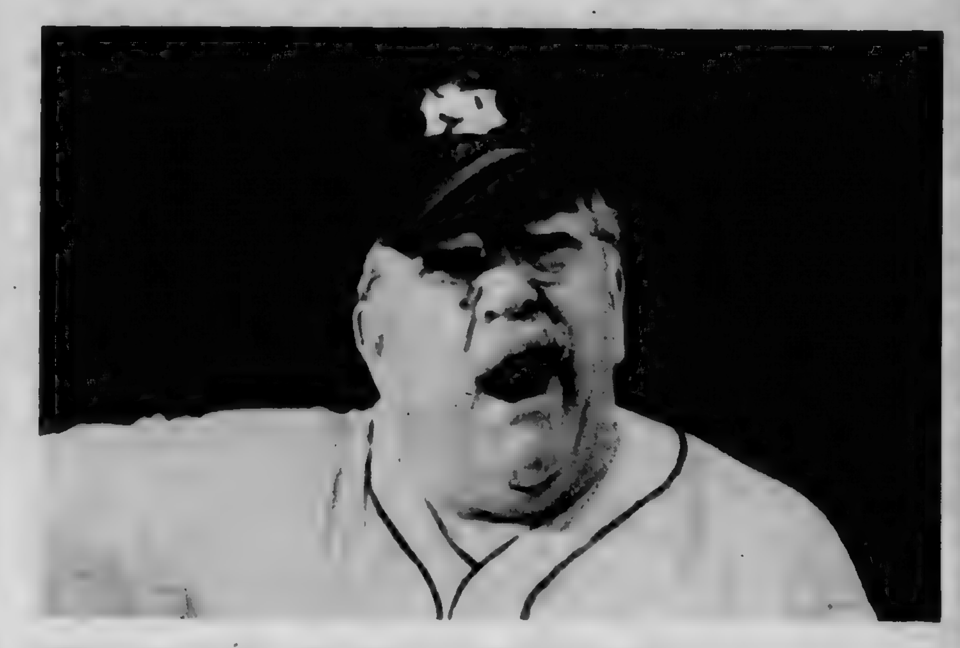
La charge? Imaginez une famille endettée de centaines de milliers de $ qui vit de seulement 9 000 $ par année. Et un officier du crédit agricole qui lui demande de faire des sacrifices!

Country ne manque pas de réalisme. Au Dakota du Nord, comme au Canada, plusieurs peuvent s'identifier au paradoxe de l'agriculteur: ne pas pouvoir gagner sa vie à alimenter les autres.

Dans le rôle de la mère, Jessica Lange joue avec puissance et sensibilité, sans tomber dans le mélodrame. Sam Shepard et Wilford Brimley n'en expriment pas moins.

Les détails du décor et le jeu subtil des comédiens démontrent bien un effort pour refléter la vie quotidienne de l'agriculteur nord-américain.

Dommage que Hollywood arrive à laisser ses traces. On aurait voulu que le spectateur verse une pleine chaudière de larmes. C'est demander l'impossible.



Wilford Brimley (Dans cette photo, Pop Fisher de *The Natural*) joue avec Jessica Lange et Sam Shepard dans *Country*.

Un film à voir.

***Country*, de Richard Pearce, au cinéma Grant Park, pour tous avec réserve.**

En aparté. **L'étoile du nord**, avec Simone Signoret et Philippe Noiret, passera à l'écran du Musée de l'homme et la nature le 25 novembre à 20h00.

Le théâtre Gas Station présentera à minuit, le 24 novembre, un film des années 50 de Orson Welles, **A touch of evil**.

Et à partir du 23 novembre (jusqu'au 25), le film japonais **Muddy River** tourne autour de la vie d'un enfant de neuf ans, débutera la série internationale de la Galerie d'art de Winnipeg.

R.S.

A l'affiche

Jeudi 22

- Le Foyer du Centre culture franco-manitobain mettra en vedette les gagnants du concours Aurèle-Séguin du jeudi au samedi.

- **Checkin' Out** débutera au Prairie Theatre Exchange et se poursuivra jusqu'au 9 décembre.

Vendredi 23

- Le film **Muddy River** pourra être vu à la Galerie d'art de Winnipeg du vendredi au dimanche à 20h00.

- Une soirée de danse avec pas de huit, "Everything but the kitchen sink", sera présentée au théâtre Gas Station jusqu'à dimanche.

Dimanche 25

- Un petit déjeuner "à la française" sera offert par l'Union nationale française, 541, rue Giroux, de 9h00 à 12h00. Un concours de belote sera lancé en même temps.

- **L'étoile du nord**, avec Simone Signoret, passera à l'écran du Musée de l'homme et la nature, à 20h00.

Lundi 26

- Les toiles de Stephen Phelps seront exposées à l'École d'art de l'Université du Manitoba, jusqu'au 19 décembre.

Mardi 27

- Le premier anniversaire du Manitoba Children's Museum sera célébré à la Galerie d'art de Winnipeg à 19h30.

Mercredi 28

- La Norwood United Church Choir donnera un concert, "Music for everyone", au coin de St-Mary's et Taché, à 20h00.

- Une réception aura lieu au Centre culturel franco-manitobain pour débuter l'exposition de sculptures en céramique de Hélène Pelletier, "Bonhomme, bonhomme sais-tu jouer?", à 20h00.

- **'Night Mother sera à l'affiche du théâtre Warehouse du 28 novembre au 15 décembre.**

Un message a été envoyé

Une dynastie dépend de la communauté



Roland Stringer

Le 5e QUART

La saison sans le football sera longue. Quelques jours après la lune de miel des Bombers, les Manitobains sont retournés à une vie normale. On commence déjà à parler du camp d'entraînement de 85.

Le football exige de la patience. Il a fallu persévérer en voyant Tom Clements qui avait lancé deux interceptions dans le premier quart contre les Tiger-Cats!

Après le jugement de la Cour suprême sur l'article 23, la Guignolée à Noël du Centre culturel, l'assemblée annuelle de la SFM, la réapparition des gophers, la coupe Stanley aux Oilers (?) et la Saint-Jean-Baptiste à La Brise, les quarts de sofa de La LIBERTÉ pourront finalement revoir sur le champ les champions de 84.

À la triste déception de l'équipe de rédaction du Winnipeg Sun, la vie manitobaine ne changera pas cet hiver. Les ouvriers, comme les agriculteurs, se brosseront les dents le matin ainsi qu'ils en ont eu l'habitude durant les 22 ans que la Coupe est restée loin de Winnipeg.

L'image d'une ville victorieuse ne bouleversera pas la vie quotidienne de ses résidants.

Chers rédacteurs du Soleil de notre vie, le gouvernement NPD n'a pas joué au stade Commonwealth contre Dieter Brock. D'accord, Howard Pawley était présent. Mais de dire que le NPD ne représente pas l'image d'un **Winnerpeg**, c'est mêler les casques aux footballs!

Pour le gérant des Bombers, Paul Robson, la semaine prochaine verra le début d'une nouvelle saison. Ce sera le temps de se trouver une équipe entière pour 85. L'efficacité de son personnel durant cette "saison morte" déterminera, en grande partie, le succès de l'année prochaine.

D'une part, il faudra renégocier certains contrats. Notamment celui du secondeur défensif Aaron Brown. Les rumeurs veulent que les Cleveland Browns aient un oeil sur lui.

Delbert Fowler, Wylie Turner et Rick House viennent aussi de terminer leur année optionnelle.

Sans parler de Coach Cal à qui on aurait demandé de prendre les rênes, en tant que gérant, des Stampeders de Calgary.

D'autre part, il reviendra à Paul Robson et son équipe de remplir les bottines des joueurs qui prendront la retraite. On sait que le plaqueur Doug McIver en parle depuis déjà quelques semaines.

Et surtout, le patron des gros bleus véridiques aura la tâche de recruter du nouveau sang, de s'assurer une relève.

Trois Canadiens

Ce qui veut dire qu'il faudra, au camp d'entraînement l'année prochaine, des nouveaux noms canadiens.

Car la saison 84 nous permet de constater que le succès d'une équipe a dépendu, avant tout, du rendement des joueurs canadiens.

C'était la force des Lions de B.C. Cette ligne défensive, qui a été considérée comme une des meilleures, avait un bon nombre de Canadiens.

En examinant les Canadiens chez les Bombers, on comprend vite pourquoi la coupe Grey est finalement revenue à Winnipeg.

Trois Canadiens de la ligne offensive des True Blue ont été nommés à l'équipe étoile de l'Ouest. Les cinq fameux chevaux blancs du récipiendaire du Schenley, Willard Reaves, étaient Canadiens!

Peut-on dire moins des demis inserrés Rich House et Joe Poplawski, qui ont fait partie de la meilleure équipe de receveurs de la Ligue?

Roger Savoie

Trevor Kennerd, Bob Cameron, Sean Kehoe, Scott Flagel, Kevin Neiles... les joueurs de chez nous ont fait leurs preuves!

Sans vouloir en enlever aux nombreux Américains des Bombers, la saison 84 a peut-être envoyé un message aux amateurs de football du Canada:

Le talent canadien détermine le succès d'une équipe.

D'où donc la nécessité d'encourager le sport chez les jeunes. Roger Savoie, ancien Bomber des 50, a bien dit: il ne serait jamais devenu un Bomber s'il n'avait pas vu les Winnipeg Rods qui pratiquaient au parc Provencher.

L'avenir des Bombers dépend de la communauté. On ne s'en sort pas. Une équipe comme les Concordes sans base communautaire, peut, à l'occasion, remporter la coupe.

Mais une dynastie, comme à Winnipeg à la fin des 50, ou à Edmonton il y a quelques années, dépend de la communauté.

Un gérant comme Paul Robson et un entraîneur comme Cal Murphy, tous deux Canadiens, connaissent la valeur de la participation de la communauté.

C'est un bon début.



Cal Murphy et Paul Robson. Une coupe Grey pour la communauté.

L'équipe à surveiller: Saint-Malo

La 27e saison de la Hanover-Taché reprend

Les Warriors de Saint-Malo restent l'équipe à battre dans la ligue de hockey Hanover-Taché, qui lancera sa 27e saison début décembre.

Il y a un changement majeur à noter cette année: l'équipe de Mitchell ne participera pas. Ce qui veut dire que les divisions Nord et Sud n'ont plus de raison d'être. Du moins pour la saison régulière.

C'est ce qu'a fait savoir le commissaire adjoint de la ligue, Gerry Vandale, de Lorette. La ligue, qui regroupe les formations seniors du Sud-Est de la province, tombe à neuf équipes. L'an passé, avec l'arrivée de Landmark, deux divisions de cinq équipes chacune avaient été formées. Chaque club rencontrait les membres de sa division deux fois et les autres une seule fois durant la saison régulière.

Gerry Vandale a toutefois expliqué que la formule des divisions sera utilisée pour les éliminatoires, "pour créer plus d'intérêt dans les régions. Mitchell a demandé d'arrêter pour un an. Ils n'avaient plus assez de joueurs. Mais le problème était dans l'administration, ils se sont organisés trop tard pour trouver de la glace. Ils ont perdu leur dépôt de 250$."

Voici les neufs équipes: les Elks d'Ile-des-Chênes, les Clippers de Niverville, les Red Wings de Grunthal, les Canadiens de Saint-Pierre, les Habs de La Broquerie, les Comets de Lorette, les Dunchmen de Landmark, les As de Sainte-Anne et les Warriors de Saint-Malo.

"On pensait que le Sud ne serait pas asesz fort l'an passé, mais on a été surpris, a commenté le commissaire adjoint. Ce sera encore plus intéressant cette année."

Des super-arbitres

Après leur humiliante défaite en quatre parties de suite dans la finale contre Saint-Malo, les As reprennent la saison avec un nouvel entraîneur-joueur, Andy Corner. Sainte-Anne a remporté les honneurs dans six de ses dix saisons dans la Hanover-Taché.

Lorette aura également un nouvel entraîneur: Jos Parent, à qui l'on souhaite pouvoir redresser la situation difficile des Comets. À Ile-des-Chênes, Maurice Leclair a pris la direction du banc après plusieurs années à la gérance.

Gerry Vandale était vice-président de la ligue l'an dernier. Cette année, son rôle sera différent. Le commissaire et son adjoint sont des super-arbitres: ils révisent les décisions des arbitres et entendent les contestations des équipes. En effet, les joueurs et les équipes ont le droit de faire appel d'une décision de l'arbitre, touchant les suspensions, les amendes et les pénalités en général.

Si l'équipe n'est toujours pas d'accord avec le jugement des commissaires, elle peut demander d'être entendue par le conseil de la ligue, a expliqué Gerry Vandale. Sa décision est finale.

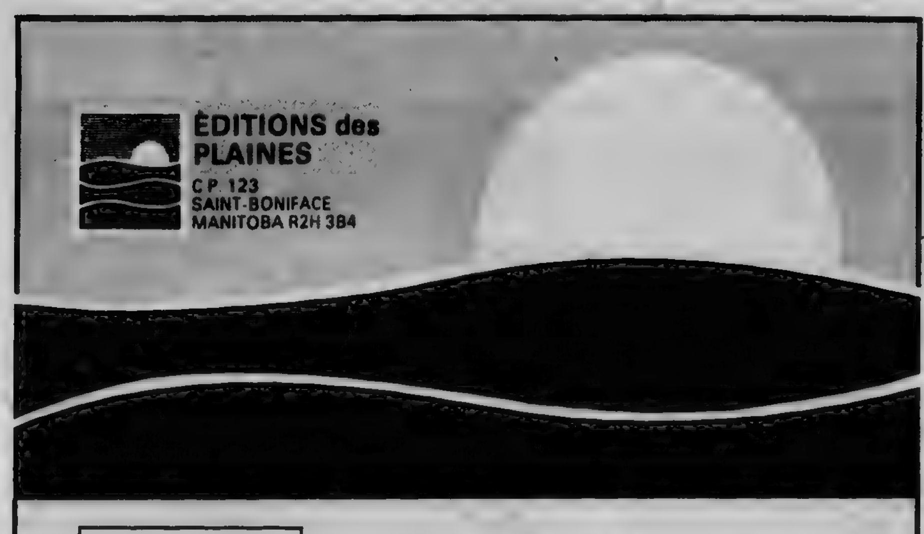


Gerry Vandale: on protège les arbitres.

L'équipe à surveiller cette année sera bien entendu celle de Saint-Malo. Avec entre autres, le retour d'Arthur Coulombe, les Warriors se sont imposés l'an dernier en terminant à la tête du classement et en se méritant la majorité des trophées de la ligue.

J.P. DUBÉ





Somerset

Une quinzaine de personnes ont participé à l'échange

L'échange 84, qui eut lieu au Rendez vous de Somerset le 7 novembre, offrait aux gens de Somerset, Saint Alphonse, Mariapolis et Bruxelles, l'occasion de rencontrer et de discuter avec les représentants de quatre organismes franco-manitobains.

Les délégués de la Société franco-manitobaine, du Centre culturel franco-manitobain, de la Fédération provinciale des comités de parents, et de la Fédération des aînés franco-manitobains, se réunissaient ce soir-là avec une quinzaine de personnes de ces endroits afin de mieux se faire connaître de la population.

Gérald Grenier (membre du C.A.), Charles Gagné (agent d'information), et Lorraine Girouard (agent régional), prirent la parole au nom de la S.F.M.; tandis que Yvette Fluet-Gagnon (vice-présidente) et Roger Dubois (directeur général), représentaient la F.P.C.P.

Les délégués du C.C.F.M. étaient Lucien Guénette (membre du C.A.), et Catherine Graham (agent d'information); et ceux de la F.A.F.M. étaient Adrien Leclerc (président), et Ronald Gosselin (coordonnateur).

Chaque organisme présenta un bref aperçu de leur organisme, suivi d'une période de questions ou de commentaires par les membres de l'auditoire.

À Somerset, il fut plutôt question de savoir ce qu'avait fait la S.F.M. suite aux questionnaires recueillis lors des visites dans les villages en 1983; et quelle était la position de la F.P.C.P., concernant la demande d'adhésion faite par le Comité de parents de Somerset en 1982-83, qui fut refusée par le F.P.C.P.

Les réponses à cette dernière question étaient plutôt vagues, mais les représentants de la F.P.C.P. étaient tout de même prêts à discuter plus à fond du problème après s'être familiarisés avec le dossier Somerset.

Des questionnaires ayant rapport aux divers aspects des services disponibles aux francophones furent remplis par l'assistance.

Huguette L. BOULET

200 personnes pour les Danseurs

Les Danseurs de la Rivière Rouge, ainsi que les Easy T's se rendaient à Somerset le 8 novembre pour présenter le premier spectacle de la saison régulière de la Tiger Hills Arts Association.

Environ 200 spectateurs purent jouir de la soirée animée tour à tour par l'un ou l'autre groupe, malgré des difficultés de son qui entravèrent la première moitié du spectacle.

Les Danseurs sont bien connus pour leurs danses qui découlent du folklore canadien-français.

L'auditoire put faire la connaissance des Easy T's un groupe de quatre chanteurs du genre 'Barber shop quartet'. Ces derniers se sont tirés très bien d'affaire sans microphones au début du spectacle car, ayant été retenus sur la route, ils ne sont arrivés que quelques minutes avant le début de la soirée.

Donc n'ayant pas eu le temps d'installer un système convenable, ils ont dû s'en passer. Le spectacle a impressionné quand même la foule qui s'y était rendue assez tôt.

Et le Sud pauvre?



Claude Blanchette

INTERROGATION

"Selon les paroles du Christ, c'est ce Sud pauvre qui va juger le Nord riche!"

Cette parole prophétique du Pape Jean-Paul, prononcée avec force - j'aurais le goût de dire: criée avec véhémence - lors de son homélie à Edmonton, nous est restée gravée dans la mémoire. Elle nous interpelle, oui, mais en même temps, nous nous sentons curieusement mal à l'aise. Que se pase-t-il en nous face à cet appel du Pape?

Avouons-le au point de départ: ce Sud pauvre, nous le connaissons fort peu et nous n'avons pas tellement le goût de le connaître, car nous ne pouvons pas ignorer ce que nous connaissons, alors qu'il est si facile de dire "ça ne me regarde pas" lorsque nous ne savons pas de quoi il s'agit!

Avouons également que nous connaissons fot peu le Nord riche. Nous y vivons, oui, c'est vrai, mais trop souvent nous y vivons comme des gens aveugles, des gens qui ont des problèmes de vision et qui ne voient pas plus loin que leur village, que leur ferme!

Quel est ce Nord de plus en plus riche? Ce sont, nous le rappelle le Pape, tous ces pays de l'hémisphère nord qui connaissent un développement technologique très avancé, qui ont des ressources militaires avec lesquelles ils menacent la paix, qui exploitent injustement les pays pauvres pour faire tourner leur propre économie, qui font de l'argent et du progrès les seuls valeurs de leur économie et de leur vie et encore...

Et le Sud pauvre? Ce sont, dans les mots mêmes de Jean-Paul II, les peuples pauvres, les nations pauvres, et, ajoute-t-il, "il faut entendre par là différentes sortes de pauvreté, non seulement le manque de nourriture, mais également la privation de liberté et des autres droits humains". Ce sont, pour nous, ces pays que nous découvrons à la télé: ces pays où il y a guerres, tortures, famines, injustices criantes!

Et alors, nous disons: je ne suis quand même pas responsable de ce qui se passe "là-bas"! Individuellement, ce n'est pas évident... Mais collectivement, oui, nous sommes responsables. Nous, les Canadiens, comme peuple et comme pays, nous sommes responsables de bien des situations dans le Sud pauvre, et nous ne pouvons pas, chrétiens que nous sommes, prétendre n'avoir rien à faire avec ce qui se passe "là-bas"!

Nous devons, dit le Pape, et ce en communion avec nos évêques, "construire un monde où tout homme, sans exception de race, de religion, de nationalité, puisse vivre une vie pleinement humaine, affranchie des servitudes qui lui viennent des hommes et d'une nature insuffisamment maîtrisée; un monde où la liberté ne soit pas un vain mot et où le pauvre Lazare (les gens du Sud pauvre) puisse s'asseoir à la même table que le riche (le Canada).

Nous en sommes capables... reste à savoir si nous en avons le goût... et le courage!

Saint-Joseph

C'est formidable comme les gens sont intéressés à donner leur grain

Le jour du souvenir était aussi jour pour se souvenir qu'il y a bien des gens, petits et grands, qui ne meurent pas nécessairement pour sauver leur pays, mais parce qu'ils n'ont rien à manger pendant que nous vivons dans l'abondance.

En effet, la visite du Père Germain Racicot P.B. fut pour les paroissiens de Saint-Joseph une nouvelle introduction à nos frères du tiers-monde et en particulier au Zambie, où le Père Racicot oeuvra pendant 22 ans.

La Zambié est une partie de l'Afrique où on travaille dans les mines de cuivre. La pauvreté se retrouve surtout dans les proches voisinages, là où les gens travaillent encore à la charrue et à la pioche pour gagner leur vie. La malaria est une cause de décès, et les missionnaires de chez-nous sont souvent forcés de revenir au pays natal à cause de cette maladie terrifiante.

Le Père Racicot nous fit parcourir et réaliser comment grand est l'Afrique. Pendant quelques temps on s'arrêta en Éthiopie. Avec l'événement que l'on vit ici, à Saint-Joseph, il se devait de faire une pause.

En effet, depuis une semaine déjà, par l'entremise de Gilles Rémillard tous les gens des alentours étaient invités à transporter tous le blé qu'ils voulaient offrir pour l'Afrique, et particulièrement l'Éthiopie. M. Rémillard se chargea de cribbler bénévolement tous ce grain. On commença mardi le 6 novembre, jusqu'à samedi, de 7h00 à 23h00 chaque jour.

Comment un tel projet déborda-t-il? Gilles Rémillard a un de ses clients qui désirait offrir une part de sa récolte aux missions du Bangladesh et d'Afrique. Une entente fut faite: "Apporte ton grain et je te le cribblerai gratis". Puis de bouche en bouche, par la station CFAM, par le "Scratching Post", par des annonces à la coopérative de Saint-Joseph, le message fut transmis.

Le "Canadian Foodgrain Bank", un organisme de bénévoles, qui est à la tête de l'organisation; réclama une couverture de Radio-Canada, car c'était une première pour cette organisation qu'un cribbleur de profession, tel M. Rémillard, accepte cette charge bénévolement.

100 000 minots

Des gens d'un peu partout vinrent à tour de rôle avec leurs camions pour faire cribler et ensuite apporter ces charges à Myrtle, à un élévateur que le Canadian Foodgrain Bank a loué comme lieu d'entrepôt en attendant d'être chargé par train ou camion en direction de Thunder Bay et Mineapolis, pour ensuite être chargé sur des bateaux pour filer à destination.

Déjà 20 camions sont partis en direction de Myrtle depuis le début du projet. Jusqu'à ce jour, plus de 100 000 minots de grains sont partis, la plus grande partie pour le Bangladesh, où des communautés catholiques de religieuses se chargent d'en faire la distribution aux différents lieux dans le besoin.

M. Rémillard s'était fixé comme but de cribbler au moins 6 000 minots pour cette oeuvre bénévole. Il en est à plus de 12 000 minots et les téléphones continuent, les offres augmentent! Pour le moment, il doit remplir les contrats déjà à son horaire, mais il se réserve une grainerie qui peut contenir jusqu'à 17 000 minots, pour accommoder ceux qui veulent continuer à emporter du blé et aussitôt que le temps le lui permettra, il cribblera encore gratuitement pour ensuite avertir les conducteurs de camions pour aller de nouveau à Mirtle avec leur charge de blé.

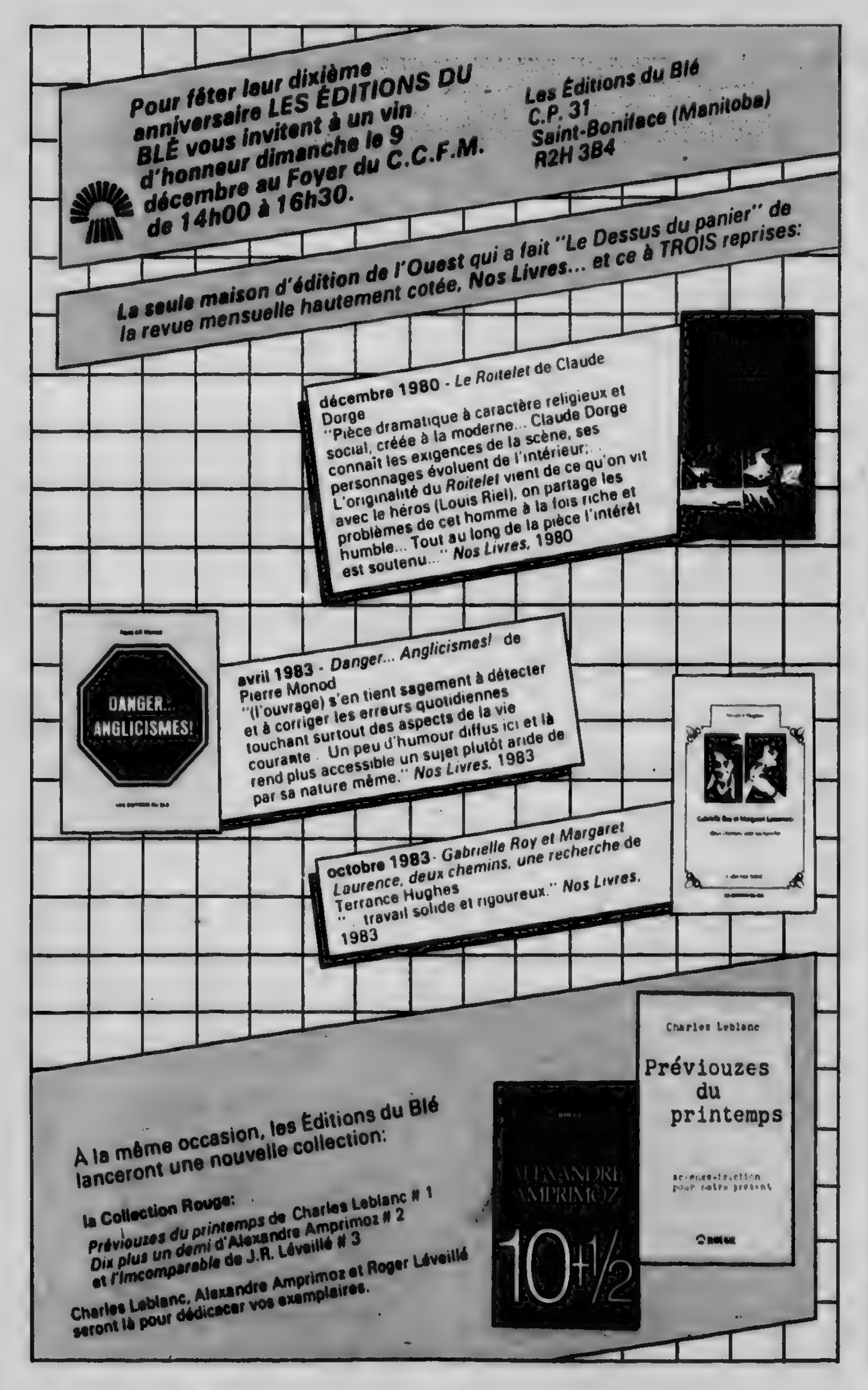
Tout en venant donner leurs commandes de grains de semences pour l'année prochaine, les gens qui apprirent ce qui se passait décidèrent de promettre leur part. "C'est formidable, a dit Huguette Rémillard, de voir à quel point les gens sont intéressés et prêts à donner. Car on l'a dit, l'assurance que le grain se rendra pour les pauvres à travers les missionnaires en Afrique, c'est assez pour rassurer les donateurs."

"On se réserve de une semaine à dix jours pour répéter ce beau geste dans les années à venir," a dit M. Rémillard

Marie SARRASIN

Calendrier

Partie de carte à la salle St-Martin, de Saint-Joseph, dès 20h00 le 24 novembre.



Notre-Dame-de-Lourdes

Quelle a été la cause du manque?

La tentative de prélever des fonds pour le fonctionnement de la Salle paroissiale n'a pas été fortement appuyée par la clientèle visée!

Il est question du nombre limité de gens qui ont acheté les billets d'entrées pour les soirées de danse du 27 septembre (144 billets) et du 9 novembre (88 billets). C'est en effet un nombre peu impressionnant lorsque l'on considère que la salle peut facilement accommoder 350 danseurs.

La réponse

L'orchestre "Rebels Country", engagé pour les deux occasions, aurait attiré une foule assez impressionnante, il y a seulement une quinzaine d'années. Mais la situation a bien changé, de sorte que les soirées de danse sont devenues les sorties de la jeunesse plutôt que celle de la communauté adulte. Le "rock" a remplacé la polka, la valse, le "fox trot" etc.

Les organisateurs ont cru à un intérêt dans la communauté pour une soirée du genre "Western". Après tout, certains ont déjà mentionné le manque de soirées visant à divertir les gens de la trentaine, et plus.

Même plusieurs présents à la première avaient encouragé les organisateurs d'en faire une deuxième. Malheureusement, le nombre de participants diminua pour celle-là aussi. Le résultat a été un déficit pour le comité organisateur.

Quelle a été la cause de ce manque de participation? Est-ce un manque de publicité? Ou est-ce que la clientèle a perdu le goût pour ce genre de danse?

La réponse sera difficile à rendre, puisqu'il est improbable qu'une autre soirée de ce genre soit organisée à l'avenir. Le risque d'un déficit découragera sûrement tout comité sérieux de prélever des fonds de cette façon!

Denis BIBAULT

La première place

L'équipe de ballon-volant de l'Institut collégial Notre-Dame est arrivée en première place au tournoi du 17 novembre.

Elle remporta le trophée après avoir gagné la dernière partie contre l'équipe d'Elm Creek. C'est la troisième fois que cette équipe a connu un succès de ce genre, soit aux tournois à Pilot Mound, à Somerset et, bien sûr, à ce dernier.

L'équipe de Saint-Claude remporta le prix de consolation, après avoir gagné sa dernière partie contre Somerset.

Les équipes participantes sont venues de Baldur, Crystal City, Elm Creek, Somerset, Saint-Claude et Notre-Dame-de-Lourdes.

Ile-des-Chênes

Calendrier

Dimanche 25 novembre à 14h00, ouverture officielle du Collège régional Gabrielle-Roy. Bénédiction de l'édifice. Invités d'honneur, vin et fromage, etc.

ENVOI MISSIONNAIRE
DE LOUISE DANSEREAU, M.O.
ET DE MLLE NICOLE BALCAEN

Ste Thérèse de Lisieux a été proclamée par l'Église patronne des Missions bien qu'elle n'ait jamais quitté son monastère. "Tout chrétien par son baptême et sa confirmation est un consacré du Seigneur: il doit être porteur de la Bonne Nouvelle. Les jeunes en particulier doivent se sentir chez eux dans l'Église et comprendre qu'Elle a besoin de leur participation, de leur enthousiasme et de leur foi." Ces paroles sont tirées de la lettre de Son Excellence Mgr Antoine Hacault adressée à M. l'abbé Edmond Baril l'aurorisant à présider la cérémonie d'envoi missionnaire de Soeur Louise Dansereau, m.o., et de Mlle Nicole Balcaen de La Broquerie. Toutes deux nous quittèrent le 2 novembre pour un travail missionnaire d'un an en Haïti.

Quelques 150 personnes se sont rassemblées chez les Missionnaires Oblates en ce dimanche du 28 octobre à 2h30 pour la Célébration eucharistique et l'envoi missionnaire. M. l'abbé Baril était assisté par M. l'abbé Edouard Banville de la Commission missionnaire diocésaine ainsi que du Père Lomer Laplante, o.m.i. C'est Sr. Irène Lavallée, coordonnatrice diocésaine des missions qui a lu publiquement la lettre de Son Excellence, nous faisant part des bénédictions spéciales qu'il accorde aux Missionnaires Oblates et aussi aux familles Dansereau et Balcaen à l'occasion de ce geste de partage qu'elles veulent vivre avec l'Église de Haïti.

La fête se continue à la cafétéria avec le mot de bienvenue de Sr. Thérèse Brûlé, assistante générale, le message au nom de toute la Congrégation par Sr. Alice Trudeau, supérieure générale, et celui de Sr. St-Michel, une bonne ancienne, au nom des soeurs de l'Infirmerie où Louise et Nicole étaient en service jusqu'à tout récemment.

Une fois rendues là-bas, c'est en collaboration avec les religieuses Missionnaires de l'Immaculée-Conception à l'hôpital de Limbé que Sr. Louise et Nicole vont continuer la mission du Christ. Prions pour elles afin que le Seigneur les raffermisse dans leur foi et leur vocation de missionnaire.

Soeur Albertine Péloquin, M.O.

MISSIONNAIRES OBLATES DE SAINT-BONIFACE

MISSIONNAIRES OBLATES DU SACRÉ-CŒUR ET DE MARIE IMMACULÉE

Les nouveaux seront présentés et une expérience sera répétée

On a décidé de fêter les nouveaux La Broquiens, ça se passera le samedi 24 novembre à la salle de l'aréna.

Après la présentation des nouveaux arrivants, on fera la présentation des plaques pour le concours d'embellissement. Ralph King, orateur invité, prendra ensuite la parole pour encourger les gens à faire leurs affaires dans leur communauté.

Cette initiative de la Chambre de commerce de La Broquerie a comme objectif non seulement d'encourager les nouveaux venus à faire affaire chez les commerçants de La Broquerie, mais aussi de leur présenter la communauté et de les présenter à la communauté.

La Broquerie, en effet, compte une soixantaine de nouvelles familles (arrivées depuis environ 5 ans). 20% de ces familles sont d'origine européenne, 60% sont des familles canadienne-françaises ou francophones.

Le coût des billets est de 7,50$ par personne. Pour plus de renseignements, on peut appeler Aimé Tétrault au 424-5258.

Par ailleurs, soulignons qu'une autre fille de La Broquerie a quitté pour Haïti. Il s'agit de Nicole Balcaen qui, comme sa soeur Ginette l'avait fait l'an dernier, passera un an au Limbé. Elle y sera responsable du dépôt pharmaceutique. Pour elle, c'est un rêve de longue date qui se réalise.

Entretemps, le plan de parrainage "Comme le Papillon", nommé d'après Sr Gertrude Papillon, 80 ans, qui a passé 40 ans au Limbé, se poursuit.

Un projet particulier est en train de se réaliser Pierre Dolce, sa femme et leurs dix enfants auront leur maison. Le terrain est acheté et on s'apprête à débuter les travaux de construction.

Le plan d'adoption est ouvert à ceux et celles qui s'intéressent à l'amélioration des conditions de vie en Haïti. On peut obtenir des renseignements additionnels en contactant Ginette Balcaen ou Diane Comeault au 195 rue Masson, Ste 4 ou en appelant au 233-0193.



Nicole Balcaen est en Haïti depuis le 2 novembre. Elle fera équipe avec Sr Louise Dansereau.

Enfin signalons que, l'Association Canadienne pour les handicapés mentaux région Steinbach a recueilli 1 300,00$ à La Broquerie. La campagne de prélèvement de fonds a rapporté au total 40 000,00$. Cet argent sera affecté à l'amélioration des services et de facilités des résidences et de l'atelier de travail.

Cette campagne de porte à porte était une première et la coordonnatrice locale, Debbie Taillefer, se dit enchantée et même surprise de la réponse des gens de La Broquerie. Nul doute qu'on reprend l'expérience.

Rino OUELLET

Calendrier

Bingo et partie de cartes Scouts et Guides le dimanche 25 novembre à 20h00 à l'école secondaire.

Saint-Léon

On peut avoir de l'aide si on veut

Des services de santé en français. Voilà une des demandes des participants à l'échange 84.

La communauté a reçu la visite d'organisme franco-manitobain. Ils ont bravé brouillard et pluie verglaçante pour se rendre au Club Simon-Nivon le 14 novembre.

Le panel des présidents, directeur fut présenté par, Robert Grenier, actuel président du comité culturel. Une trentaine de la place les écoutèrent attentivement. Il y eu cependant peu de questions. Sommes-nous tous satisfaits???

Disons ceci: malgré la distance considérable de la ville, (ou peut-être à cause de cette distance) notre hameau se développe très bien grâce au grand courage, à la conviction de quelques uns et à la bonne volonté de plusieurs.

Notre école est désignée française depuis 1976; notre comité culturel a 10 ans; les aînés ont formé leur comité il y a 2 ans et ont bâti leur local, le club Simon-Nivon, dont le président, Norbert Toupin, est aussi vice-président de la Fédération des aînés du Manitoba, un membre du Conseil de la Coopération du Manitoba, Raynald Labossière, est le gérant de la Coop locale, Coop qui progresse toujours; et plusieurs autres organisations pourraient être ajoutées.

Nous retenons ceci: si de l'aide on veut, de l'aide on peut avoir du C.C.F.M., de la F.P.C.P., de la S.F.M. etc.

Durant le goûter pris à la lueur des chandelles, plusieurs idées furent échangées et les interviews de Radio-Canada ont dû attendre le retour de l'hydro...

Marie C. LABOSSIÈRE

Calendrier

Le 25 novembre, soirée du 10e anniversaire du comité culturel au Centre récréatif, à 19h30.

La page de Bicolo

Me voilà rendu au Japon. Que c'est beau sur cette Ile située au nord de l'océan Pacifique. Il y a tellement de montagnes qu'il n'y a presque pas de terre pour l'agriculture, et parmi toutes ces montagnes il y en a une qui est très belle et des plus fameuses, c'est le Mont Fuji.

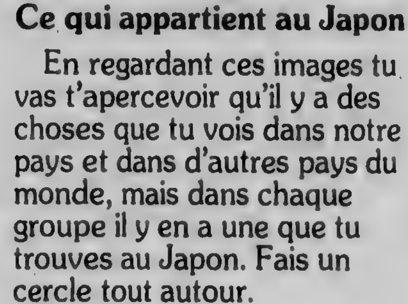
La capitale du Japon c'est Tokyo. Son hymne national c'est Kimigayo, qui veut dire"Le Règne de notre empereur".

Leurs maisons et leurs coutumes sont bien différentes des nôtres. Tu prends ton dîner sur une table pas plus haute que tes genoux, et tu t'assoies sur le plancher. L'on place devant toi plusieurs plats avec différents mets. Tu bois ta soupe d'un bol qui n'a pas d'anse et tu manges avec des bâtons en bois. Le riz que l'on cultive en abondance est leur principale nourriture.



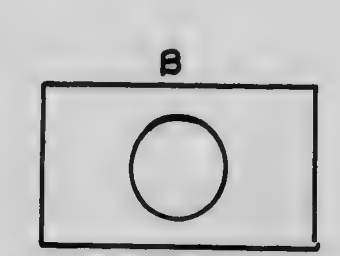
Ce qui appartient au Japon

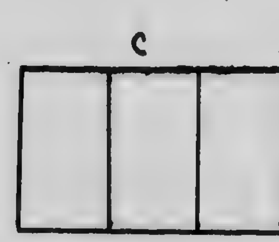
En regardant ces images tu vas t'apercevoir qu'il y a des choses que tu vois dans notre pays et dans d'autres pays du monde, mais dans chaque groupe il y en a une que tu trouves au Japon. Fais un cercle tout autour.

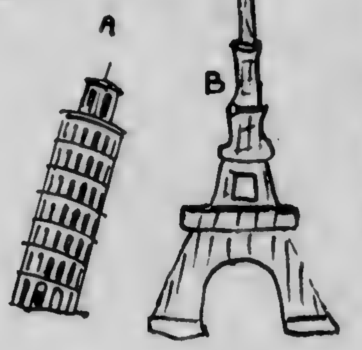






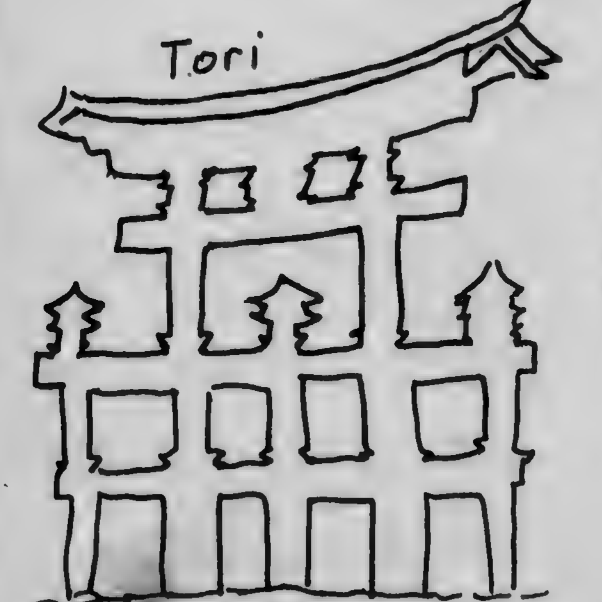






Porte-bonheur!

Tu as peut-être parfois gardé un os de la dinde, tu l'as fait séché et ensuite cassé en deux et pour être chanceux tu dois avoir le bout avec le plus gros morceau? Au Japon, pour avoir la chance, on renferme dans des cages de bambou des criquets que l'on garde dans les maisons. On dit aussi que conduire son bateau sous un tori apportera la chance. Un tori est fait de bois et peinturé avec des couleurs très brillantes. Ils servent aussi comme portes d'arche pour leurs temples.





CONCOURS DE NOËL!!!

Tu me fais une belle mosaïque sur Noël (boule de Noël, crèche, sapin... etc.) Regarde la page du 15 novembre pour les détails.

Le concours se termine le **8 décembre**, (c'est-à-dire que ton dessin doit être rendu à Saint-Pierre pour cette date).

J'aurai des beaux prix... et encore une fois un petit prix pour tous les participants!

Tout le monde est gagnant!!!

Je salue mes nouveaux membres!

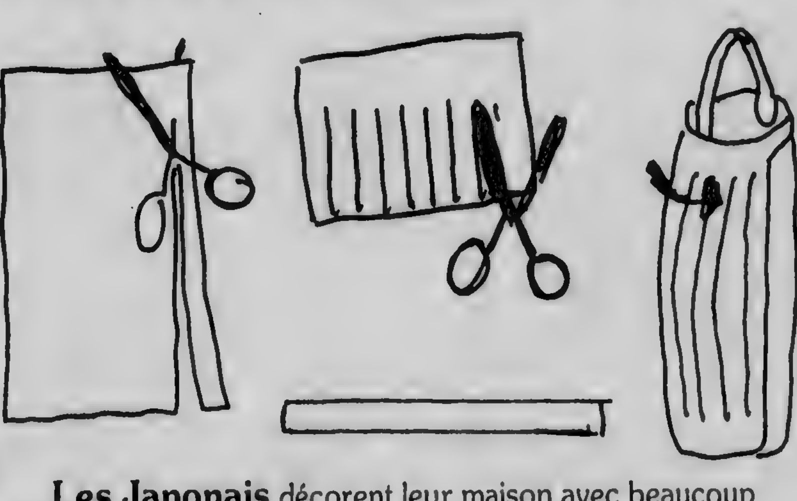
7454 Ginette Philippe .... Saint-Claude
7455 Danielle Rosset .... Saint-Claude
7456 David Bernard .... Saint-Claude
7457 Jocelyn Lavoie .... Saint-Claude
7458 Jennifer Dyhn .... Saint-Claude
7459 Raymond Sibilleau .... Saint-Claude
7460 Patrick Bellec .... Saint-Claude
7461 Greg Orton .... Saint-Claude
7462 Pauline Sibilleau .... Saint-Claude
7463 Mariève Bonin .... Winnipeg
7464 David Bonin .... Winnipeg
7465 Rémi Beaudin .... Saint-Eustache
7466 Sylvie Labossière .... Saint-Adolphe
7467 Tobie Savard .... PineFalls
7468 Nicole Larivière .... Saint-Boniface
7469 Natalie Lafond ..... Saint-Jean-Baptiste
7470 Patrick Lafond ..... Saint-Jean-Baptiste
7471 Joel Omichinski .... Beauséjour
7472 Kris Kristjansan .... Beauséjour
7473 Claire Comton .... Beauséjour
7474 Pat Badiou .... Beauséjour
7475 Shawn Bullman .... Beauséjour
7476 Angela Plohman .... Beauséjour
7477 Heidi Keck .... Beauséjour
7478 Samantha Laurie .... Beauséjour
7479 Andréa Swain .... Beauséjour
7480 Ron Chay .... Beauséjour
7481 Andréa Thibault .... Beauséjour
7482 Janette Penner .... Sainte-Anne
7483 Noel Fillion ..... Saint-Jean-Baptiste
7484 Chantal Fillion ..... Saint-Jean-Baptiste
7485 Dany Robidoux .... Winnipeg
7486 Renée Robidoux .... Winnipeg
7487 Richard Morin .... Ferland, Sask.
7488 Gérald Morin .... Ferland, Sask.
7489 Carrie Charrière .... Lorette
7490 Lise Charrière .... Lorette
7491 Jessie Gonnord .... Saint-Boniface
7492 Daniel Normandeau .... Saint-Boniface
7493 Brent Vanden .... Sainte-Rose du Lac
7494 Joel Mangin .... Saint-Vital
7495 Dominique Chartier .... Saint-Malo
7496 Raynald Chartier .... Saint-Malo
7497 Suzanne Richardson ...... Saint-George
7498 Cassandra Warson .... PineFalls
7499 Justin Brown .... PineFalls
7500 Synove Gélinas .... PineFalls
7501 Michelle Dugard .... PineFalls

Voici une autre de mes poupées préférées.

Veux-tu l'habiller comme une petite Japonaise?
Découpe et colle-la sur un carton.
Colorie son KIMONO très joli.
Découpe-le de même que ses cheveux et ses sandales.
Habille-la car une amie l'attend pour prendre le thé dans le jardin!

Réponses:
Ce qui appartient au Japon...
1. A 5. B
2. A 6. B
3. C 7. C
4. C

Membre gagnant: 6399
Monique Gougeon 6 ans
Ile-des-Chênes, Man.



Les Japonais décorent leur maison avec beaucoup de broderies faites de soie. Plusieurs lanternes pendent dans leur maison. Je t'en donne un patron.

Ce qu'il faut: du papier de couleur, des ciseaux, de la colle ou une brocheuse.

Coupe une lisière sur le bord de ton papier pour l'anse. Plie le papier en deux sur la longueur, coupe des lisières sur le pli jusqu'à un pouce du bord. Déplie le papier et arrondis-le comme un tube et colle-le ensemble. Colle la lisière pour faire l'anse. Mets dans la lanterne du papier de soie rouge ou du papier crêpe que tu auras froissé pour lui donner l'effet d'être allumé.

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
Code postal: .... **Âge:** ....

Les points saillants de la rencontre Échange 84

Échange 84 Chez-nous à Saint-Malo. Il s'agit en effet d'une première: quatre organismes d'un coup sont venus expliquer leur travail et solliciter des commentaires des 17 représentants des divers secteurs de la paroisse.

Après la présentation, Léo Robert, président sortant de la S.F.M., a fait part de ses visions vis-à-vis la langue parlée de ses propres enfants dans le futur: à savoir si ses jeunes joueront, parleront, et mourront même en français ou si l'assimilation fera, là aussi, ses dégâts...

Puis il a adressé une question très inquiétante à Maryse Lairet de Radio-Canada au sujet des coupures pour une somme de 75 millions de dollars. "Est-ce que ce seront encore les gens de l'Ouest qui seront privés de programmes locaux à cause de pressions politiques ultérieures?"

Il semblerait clair que, encore une fois, il s'agira pour nous, les gens préoccupés à augmenter les heures de production d'émission manitobaine, d'écrire nos demandes explicites au député Jack Epp.

Si au moins nous étions désservis de la même façon que la minorité anglaise du Québec...

Je ne crois pas que ces derniers aient à exercer de constantes pressions auprès des autorités gouvernementales pour obtenir leurs droits.

Cela semble facile d'être né anglais: comme un droit à tout sans avoir à quémander...

Tandis que nous, minorité française au Manitoba, devons sans cesse revendiquer nos droits, assister aux audiences publiques, persister, ne jamais prendre quoi que ce soit pour acquis.

Pour ce qui est du domaine de l'éducation, Paul Forest et Laurent Robidoux ont manifesté leurs inquiétudes, à savoir si leurs enfants posséderont un "anglais" capable de les aider à avoir une "job" en anglais étant donné qu'eux-mêmes, dans leur temps, "s'exprimaient ainsi avec difficulté et se sentaient complexés vu ce manque de façon de verbaliser dans cette langue.

Ces mêmes gens se sont dit satisfaits d'avoir obtenu le programme 50/50 dans l'école, donc, leurs jeunes auront possiblement d'après eux, bien entendu, une chance au bilinguisme...

Dans le domaine de la culture, il semblerait opportun pour nous que le C.C.F.M. fasse circuler de temps à autre des expositions itinérantes d'oeuvres d'art, d'artisanat et pièces de théâtre pour en faire profiter plus de gens qui, même s'ils demeurent à la campagne, ne veulent rien manquer.

J'ai l'impression que le questionnaire qu'on nous a demandé de remplir révélera encore d'autres points saillants...

Paulette E. GOSSELIN

Presque aussi fiers que les Bombers!

Ça y est! Les finales au ballon-volant du présecondaire au sein de la Division scolaire de la Rivière-Rouge sont bel et bien terminées.

L'équipe des garçons de Saint-Malo est revenue en tête contre Sainte-Agathe au compte final 15-7 et 15-12 dans les 2 dernières parties.

Pas de coupe, mais presque autant de joie, de mérite, selon eux du moins, que nos Blue Bombers du dimanche 18.

Pour Roger Robert, un des solides de la 8e année, le succès est dû en grande partie à la patience de l'entraîneur, Léo Lafrance, qui s'est préoccupé des pratiques 2 fois la semaine.

"Ce que cela nous fait de participer à un tel tournoi," ajoute Roger, "c'est d'abord une rencontre fort intéressante entre d'autres garçons et jolies filles de notre âge..."

"En plus, on peut dire que nous sommes motivés davantage pour toutes les autres matières académiques. Et surtout, c'est vraiment le fun de gagner!"

D'après Xay Khounsombat, un autre habile au jeu," nous sommes fiers de bâtir nos muscles et aussi, nous oublions le froid de l'hiver canadien."

Tous les deux et leurs co-équipiers sont d'accord pour dire que l'esprit d'équipe et le calibre du jeu étaient des facteurs importants pour leur assurer la victoire.

On songe déjà aux rencontres des matchs de ballon-panier.



Debout en arrière: Robert Coulombe, Roger Robert, Charles Courcelles, Stéphan Doucet. En avant: Robert Paquette, Reynald Collecte, Xaysanaphone Khounsombat. Absents: Joël Lambert, Daniel Lambert et Léo Lafrance.

Calendrier

Thé annuel de l'A.C.D.M. le dimanche 25 novembre de 10h30 à 15h00. Il y aura un tirage et des ventes à cette occasion.

Saint-Norbert

Les règles du jeu pour la bibliothèque

Un projet majeur de la Ligue féminine se concrétise.

Depuis quelques mois, les membres de la Ligue féminine catholique oeuvrent pour mettre sur pied une bibliothèque de livres religieux et français pour enfants. Cette bibliothèque compte déjà une intéressante collection de livres qui sont maintenant mis à la disposition de tous.

Pour emprunter ces livres, il s'agit de se rendre à la salle Perpétuel Secours après les messes de 19h30 les samedis, ou après les messes de 10h30 les dimanches. Il y aura une limite de deux livres par personne. La durée de l'emprunt sera de deux semaines, cependant renouvelable pour un autre deux semaines si désiré. Une amende de 5¢ par livre pour chaque semaine de retard sera imposée pour les livres remis en retard, ainsi que pour les livres endommagés, ceci selon le dommage causé. Les livres perdus devront être remplacés ou remboursés.

Eugénie FERRÉ

Des centaines de visiteurs

Le Comité culturel de Saint-Norbert présentait les 10 et 11 novembre sa Boutique d'Artisanat, la deuxième en deux ans. Une douzaine d'artisans et artisanes exposaient une variété d'objets, allant de la sculpture sur bois à la poterie.

Quelques centaines de visiteurs sont venus profiter de l'occasion. Chacun des artisans avait fait don au Comité culturel d'une pièce d'artisanat pour un tirage. Treize prix ont pu ainsi être tirés.

Les gagnants ont été: Lorene Angott, Maria Balcaen, Jacqueline Lemoine, Micheline Marchildon, Brigitte et Lorraine Ménard, Louise Moore, Joel Pelts, Mary-Lou Robert, Patti Van Leusden, Michelle Wowchuk et Michèle Joyal.

Calendrier

Souper rencontre et soirée sociale au local du Club Oasis le jeudi 13 décembre à 19h00

Souper à la fortune du pot organisé par la L.F.C. dimanche 16 décembre à 18h00.

Communiqué

L'ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DU MANITOBA est une association professionnelle, affiliée au Conseil des traducteurs et interprètes du Canada, qui regroupe les traducteurs et interprètes de la province.

L'admission à l'association se fait par examen. L'examen pour l'année 1985 aura lieu le SAMEDI 12 JANVIER 1985.

La date limite d'inscription est le jeudi 6 décembre 1984.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme universitaire ou bien avoir exercé la profession de traducteur ou d'interprète pendant au moins deux ans.

Pour plus de renseignements et pour recevoir les formulaires d'inscription s'adresser à

(M.) Majella Boissonneault
Tél.: (1) 422-5675 (domicile)
945-3096 (bureau)

Vie sociale

Naissances

Michel Patrice **Tétrault**, fils de Gérald et Suzanne (née Chatel) d'Ile-des-Chênes, né le 26 avril 1984 et baptisé le 20 juin. Parrain et marraine: Richard et Mary Anne Tétrault.

Gilbert **Rondeau**, fils de Carole (née Fortier et Roland Rondeau de Saint-Léon, né le 6 novembre 1984.

Anniversaire

Le samedi 24 novembre, 40e anniversaire de mariage de Amédée et Antoinette **Marion**.

Décès

Rosaire **Fortier** de Saint-Léon, décédé à son domicile le 2 novembre 1984 à l'âge de 80 ans.

Marcel **Rondeau** de Winnipeg, autrefois de Saint-Léon, décédé le 3 novembre à l'âge de 73 ans.

Arthur **Fréchette**, âgé de 80 ans, décédé le 17 novembre à l'hôpital de Saint-Pierre-Jolys.

Nécrologie

Mme Claire Gauthier (née Carignan)



Hospitalisée depuis le 5 janvier 1984 et après avoir subi de sérieuses interventions chirurgicales, Mme Claire Gauthier rend paisiblement son âme à Dieu le 15 octobre 1984, à l'hôpital général de Saint-Boniface.

Née le 2 mars 1912, Claire est l'aînée des enfants de M et Mme Joseph Carignan, décédés. Son époux, Roland Gauthier, est décédé le 5 février 1972. Mme Gauthier laisse dans le deuil six soeurs: Madeleine et son époux Jean-Émile Villeneuve, Alice, soeur Françoise, s.n.j.m. de Winnipeg; soeur Maria, s.n.j.m. de Somerset, Manitoba; Gabrielle et son époux William Abraham de Vancouver, C.-B.; soeur Thérèse des Soeurs de la Providence de Montréal; trois frères: Gaston et Jean de Winnipeg; Louis et son épouse Norma de Cobourg, Ontario; ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles de Mme Gauthier ont eu lieu à l'église du Précieux-Sang, Saint-Boniface, le 18 octobre 1984. Elles furent célébrées par le Père Aurèle Lemoine, o.m.i., assisté du Père Léandre Gauthier, o.m.i. et de l'abbé Clément Gauthier, respectivement beau-frère et neveu de la défunte, du Père Gérald Labossière, o.m.i., curé de la paroisse du Précieux-Sang, de l'abbé Louis Laurencelle, curé de la paroisse du Sacré-Coeur, de Winnipeg, des Pères G. Paré, o.m.i., A. Lacelle, o.m.i. et du Frère E. Perron, o.m.i. Les porteurs étaient messieurs Paul Gauthier, Marcel Carignan, Georges Villeneuve, Ivano Buccini, Ernest Harsant, neveux de Mme Gauthier, et Philippe Fontaine.

Les membres des familles Gauthier et Carignan tiennent à remercier toutes les personnes qui ont partagé leur peine en assistant aux prières et aux funérailles de Mme Gauthier et en leur offrant de nombreux témoignages de sympathie et des honoraires de messe, ainsi qu'à celles qui ont versé une contribution à la Société canadienne du Cancer (division du Manitoba). Ils remercient également les membres de la chorale, son directeur, M. Gérard Jean, et l'organiste, soeur Agathe Dorge, s.n.j.m.

Mme Claire Gauthier nous laisse le souvenir d'une vie bien remplie, au cours de laquelle elle a su déployer ses remarquables qualités d'esprit et de coeur à l'avantage de son prochain. À titre d'aînée de sa famille, elle a pris à coeur d'en être, au besoin, l'appui et le soutien, particulièrement lors de circonstances matérielles plus difficiles que traversaient ses parents ou l'un ou l'autre de ses frères ou soeurs. Grâce à sa générosité, plusieurs jeunes ont reçu de l'aide afin de poursuivre leurs études et des organisations sociales ont profité de ses contributions.

Paroissienne de l'église du Sacré-Coeur, de Winnipeg, durant de très longues années et jusqu'à ce qu'elle déménage à Saint-Boniface en 1979, elle s'est toujours intéressée à sa communauté chrétienne et elle a participé avec beaucoup de dévouement aux activités qui s'y déroulaient.

Subissant une grave intervention chirurgicale en 1967, elle se rétablit à force d'énergie et de courage et décide de porter secours à d'autres femmes qui, placées dans de semblables circonstances, sont portées parfois à se décourager. L'une des fondatrices du mouvement manitobain de "Reach to Recovery", elle devient visiteuse bénévole et se rend auprès des patientes, à l'hôpital ou chez elles, visant à les réconforter et à leur inspirer courage et confiance. De plus, elle donne des causeries chaque fois que l'on fait appel à sa collaboration.

Parmi les multiples intérêts de Mme Gauthier, les voyages occupent une place de choix. Dans plusieurs pays qu'elle a visités, elle a lié connaissance avec de bons amis que, par la suite, elle aimait tant à accueillir dans son foyer. L'apostolat de la plume avait aussi une importance pour elle et elle y consacrait parfois de longues heures.

Ses voyages, elle les préparait avec soin et précision afin d'en profiter au maximum. Rien d'étonnant alors que le Seigneur lui ait accordé la grâce de préparer de longue main, et combien douloureusement, son dernier grand voyage! En effet, pour elle, il s'agit de dix mois de souffrances, de privations de la parole, de la possibilité d'avaler toute nourriture, mais surtout privée de la réception de l'eucharistie. Ceux qui l'ont visitée à l'hôpital ont été édifiés de son attitude: résignée, sereine, détachée de tout bien matériel, confiante envers médecins et infirmières, envers l'aumônier et les prêtres qui venaient la bénir. Ils étaient surtout impressionnés par son sourire accueillant et sa reconnaissance à la moindre attention.

En retour, puisse le Seigneur accueillir Claire les bras ouverts et lui prodiguer les joies ineffables qui accompagnent le voyage de l'autre monde!

Nécrologie

M. Joseph Tougas

Paisiblement à l'hôpital Saint-Boniface, lundi le 29 octobre est décédé M. Joseph Tougas de Saint-Boniface anciennement de Haywood (Man). Il était âgé de 92 ans.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Victoria (née Potvin) cinq garçons: René d'Ottawa (Ont); George de North Bay (Ont); Maurice de Victoria (C.-B.) Jean-Léon de Saint-Vital et Gilles de Toronto (Ont). Une fille, Georgette Tougas-Montsion de Haywood.

Sa première femme Marie-Louise (née Courchaine) le précéda dans la tombe en 1970 ainsi que Roland Tougas en 1948 et Rolande (Tougas) Rey en 1973. Trois soeurs: Angeline (Tougas) Aubin, Marie Rose Tougas s.g.m., Cécile Tougas s.g.m. et un frère Arthur de Penticton (C.-B.)

La famille remercie les parents et les amis pour leur témoignage de sympathie.

Les funérailles eurent lieu en l'église de Haywood, vendredi le 2 novembre. L'abbé Chaput célébra la messe de la Résurrection accompagné de l'abbé Bouchard de Saint-Claude et l'abbé Aubin de Saint-Boniface, neveu du défunt.

Les porteurs étaient Donald, Denis et Arthur Rey, Guy Ouimet, Denis Dion et Gille Montsion, tous petits-enfants du défunt.

Le salon mortuaire Desjardins était en charge des arrangements funéraires.

REMERCIEMENT

Nous désirons remercier tous ceux qui nous ont témoigné leurs sympathies lors du décès de notre cher disparu, soit par offrandes de messes, cartes, fleurs, aussi ceux qui ont apporté des gâteaux (etc), la chorale, l'organiste, les servants de messe, les porteurs, ainsi que les dames qui ont préparé et servi le goûter.

Merci tout spécialement aux abbés Chaput, Bouchard et Aubin.

Famille Tougas, Montsion, Rey.

Mme Solange Simone Lugar (née Savoie)

Soudainement, le lundi 12 novembre 1984, à l'hôpital générale de Saint-Boniface, est décédée à l'âge de 76 ans, Mme Solange Lugar, de Munich, Dakota du Nord.

Mme Lugar fut précédée par son mari Louis en 1965, un fils Paul Degagne, une fille Doreen Campbell. Elle laisse dans le deuil ses trois filles: Joan Rosadina de Connecticut, Claudette Molicard de Winnipeg, Denyse Thies de l'Allemagne; une belle-fille Mme Shirley De Gagne, ainsi que treize petits-enfants et deux arrière petits-enfants. Sont peinés également par sa mort ses quatre soeurs: Mme Flavie Mattice, Isabelle et Lucette Savoie, toutes de Lorette et Mme Sandra Ball de Fort Lauderdale, une belle-soeur Mme Horace Savoie de Lorette, plusieurs nièces et neveux de l'Allemagne, des États-Unis et du Canada.

Solange était une descendante directe de Anne Marie Gaboury et Jean-Baptiste Lagimodière.

Les prières ont eu lieu jeudi 15 novembre à 19h30 dans la chapelle funéraire Coutu, 156, rue Marion. Elles furent présidées par le cousin de Mme Lugar, le révérend père Léon Savoie de Régina. La messe de la Résurrection eut lieu le 17 novembre à 13h00 à l'église catholique de St. Mary's, Munich, Dakota du Nord. Le révérend père Léon Savoie était le célébrant. L'enterrement eut lieu au lot de la famille dans le cimetière Clyde.

La maison funéraire P. Coutu s'occupat des arrangements funéraires

Rossel Gauthier

À l'hôpital de Selkirk est décédé Rossel Gauthier de St Andrews, le 6 novembre 1984, âgé de 16 ans. Il laisse dans le deuil ses parents, René et Gisèle (née Turcotte), deux soeurs, Josée et Nadine; ses grands-parents Albini et Cécile Gauthier, Roland et Cécile Provost de Saint-Norbert, plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines et de nombreux amis.

Les prières eurent lieu jeudi soir, le 8 novembre et la messe de la Résurrection, vendredi le 9 novembre à l'église de St. Margaret's. L'inhumation se fit au cimetière de la paroisse.

REMERCIEMENTS

Les parents de Rossel Gauthier et leur famille désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, tant par leur présence aux prières et à la messe que l'envoie de fleurs, cartes, offrandes de messes et à "La ligue pour la vie", ou tout autre marque d'amitié démontrée à l'occasion de ce décès. Un merci spécial aux concélébrants à la messe des funérailles, les Pères Lester Kaufmann, Louis McCleskey, Gérald Craig. Merci aussi aux porteurs, Roger Dupuis, Marcel Gauthier, Roland Sabourin, Dennis Turcotte, Roger Vermette, Roger Whawell

ANTOINE JOSEPH BOURRIER

À sa résidence, lundi le 5 novembre 1984, est décédé à l'âge de 59 ans, Antoine Bourrier, époux bien aimé d'Isabelle (née Rossier), de La Broquerie, Manitoba.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa mère, Jeanne Bourrier de Saint-Boniface; 10 enfants: Ronald et son épouse Bonnie, Annette et son époux Gilbert Verrier; Alexandre et son épouse Freda; Lilliane et son époux Guy Gérardy; Albert et son épouse Marlene; Paul et Jeannine tous de La Broquerie, Suzanne et son époux John Finch et Denis de Saint-Boniface, Rita et son époux Guy Clément de Sainte-Anne; 15 petits-enfants et six soeurs. Il fut précédé par son frère et son père en 1976.

La Messe de la Résurretion fut célébrée par le Père Gérard Clavet c.s.v., le 8 novembre en l'église St-Joachim, La Broquerie. L'inhumation suivit au cimetière de la paroisse.

La famille et ses amis se souviendront d'Antoine par son dévouement pour sa famille et sa paroisse. Il aimait la nature et sa ferme.

ON VA TE MANQUER PAPA!



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11h30 (heure centrale normale) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372, sur versement du dépôt exigible.

PROJET

No. 000851
Portage La Prairie Manitoba)
Immeuble Fédéral
Remplacer le toit

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de la Winnipeg Construction Association et de la Brandon Construction Association.

Date limite: **le jeudi 13 décembre 1984**
Dépôt: **25$**

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11h30 (heure centrale normale) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372, sur versement du dépôt exigible.

PROJET

No. 000757 - pour Pèches et Océans
Moose Lake (Manitoba)
Effectuer des réparations au quai

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de la Winnipeg Construction Association.

Date limite: **le vendredi 7 décembre 1984**
Dépôt: **25$**

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Explorations dans les arts

Le programme Explorations du Conseil des Arts du Canada encourage la réalisation de projets novateurs, qu'il s'agisse de nouvelles orientations dans la création artistique, de la redéfinition des limites des formes actuelles, de l'inter-disciplinarité, ou encore de l'activité qui tient compte des nouveaux besoins en art.

Tout particulier, groupe, ou organisme sans but lucratif ayant un projet original et bien conçu peut présenter une demande. Les projets sont évalués par des comités de sélection régionaux, un processus d'environ quatre mois.

La date limite pour soumettre une demande au prochain concours est le 15 janvier. La date limite du concours suivant est le 1er mai.

Toute question concernant l'admissibilité d'un projet doit être réglée avant de soumettre une demande. Les formulaires doivent être obtenus et retournés avant la date limite.

Pour renseignements, écrire à:



Explorations
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

Commission canadienne des transports — Canadian Transport Commission

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS COMITÉ DES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER

AUDIENCE PUBLIQUE SUR LES ESSAIS DE TRAINS SANS FOURGONS DE QUEUE

Modification

Le Comité des transports par chemin de fer de la Commission canadienne des transports annonçait récemment qu'il tiendra une audience publique à Hull (Québec) le 3 décembre 1984, sur les essais de trains sans fourgons de queue. Cette audience a été prolongée conformément aux heures, dates et endroits suivants:

Date et heure	Endroit	Adresse
Lundi 3 décembre 1984 10h00 de l'avant-midi	Hull (Québec)	Salle Pontiac Centre de conférence Phase IV Place du Portage 140 Promenade du Portage
Mardi 11 décembre 84 10h00 de l'avant-midi	Moncton (N.-B.)	Le Grand Salon Section "A" Hôtel Beauséjour 750, rue Main
Mercredi 9 janvier 1985 10h00 de l'avant-midi	Winnipeg (Man.)	Salle de conférence no 4 Centre de convention de Winnipeg 375, avenue York
Lundi 14 janvier 1985 10h00 de l'avant-midi	Vancouver (C.-B.)	Salle Vancouver Island Hôtel Vancouver 900, rue Georgia ouest

Les personnes qui ne peuvent assister à l'audience pourront soumettre leurs commentaires par écrit soit en français, soit en anglais, en les faisant parvenir à: John O'Hara, Secrétaire, Comité des transports par chemin de fer, Commission canadienne des transports, Ottawa (Ont.) K1A 0N9 avec copie à: Serge Cantin, Procureur général, Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, C.P. 8100, Succursale "A", Montréal (Québec) H3C 3N4, et à: John Bowles, Procureur général, Canadien Pacifique Limitée, C.P. 6042, Succursale "A", Montréal (Québec) H3C 3E4.

Les personnes qui le désirent pourront présenter leur point de vue au cours de l'audience.

Les parties et les intervenants désireux de soumettre des documents, de témoigner ou d'intervenir devant la Commission en français, à Winnipeg et Vancouver, sont priés d'en aviser la Commission afin de lui permettre de prendre les dispositions nécessaires.

Les parties et les intervenants peuvent soumettre des documents, témoigner ou intervenir devant la Commission soit en anglais, soit en français, à Hull et à Moncton, et ils peuvent s'attendre à suivre les délibérations de l'audience dans la langue officielle de leur choix.

Les personnes qui projettent de présenter des documents devront avoir, lors de l'audience, un minimum de dix (10) copies disponibles pour distribution.

Les personnes handicapées qui ont besoin d'installations ou de services spéciaux et qui entendent présenter des preuves ou prendre la parole à l'audience devront informer la Commission de leurs besoins au moins 15 jours avant le début de l'audience et la Commission fera son possible pour y satisfaire.

John O'Hara
Secrétaire
Comité des transports
par chemin de fer

Canada



Agriculture Canada

Prairie Farm Rehabilitation Administration — Administration du Rétablissement agricole des Prairies

FOURRURE DE MORTIER

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14h00, heure locale de Régina, jeudi le 6 décembre 1984 pour le Projet de la Rivière South Saskatchewan, Barrage Gardiner, Contrat 69 - Puits de Gardiner, approximativement trente (30) kilomètres au sud-est de la Ville de Outlook, Saskatchewan. Le travail consiste à fournir tout équipement, main-d'oeuvre, services et matériaux nécessaires pour malaxer et couler 8674 m³ de mortier dans les espaces entourant les cinq puits de commande du système de tunnel au Barrage Gardiner.

Les plans et spécifications peuvent être consultés aux endroits suivants:

(1) Bureaux locaux de la Bourse des Constructeurs ou de l'Association des Constructeurs situés à Calgary, Edmonton, Winnipeg, Saskatoon et Régina;

(2) Bureau d'Administration du Barrage Gardiner de Cutbank (ARAP), Saskatchewan; et

(3) Bureau Régional d'Ingénierie de l'ARAP (Saskatchewan), 5e étage, Immeuble Motherwell, 1901 rue Victoria, Régina, Saskatchewan S4P 0R5.

Les plans, spécifications et formules de soumission peuvent être obtenus à l'adresse suivante sur versement d'un dépôt de cinquante dollars (50$) payé en espèces, ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois suivant le jour du dépouillement des offres.

Ingénieur Préposé aux Contrat
5e étage, Immeuble Motherwell
1901, rue Victoria
Régina, Saskatchewan S4P 0R5
Tél. (306) 359-5265

Les seules offres retenues seront celles présentées sur les formules fournies par l'ARAP et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission, et accompagnées avec garantie, en quantité et sous la forme spécifiée dans les documents de soumission.

Les gens intéressés sont conseillés de prendre les documents de soumission de l'Ingénieur Préposé aux Contrats à l'adresse ci-dessus, pour être certain de recevoir les avertissements supplémentaires.

La soumission la plus basse ou toute autre ne seront pas nécessairement acceptées.

A.F. Lukey
Directeur, Service de Génie
ARAP

Canada

L'heure de tombée pour les annonces est le vendredi à 17h00

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU L'ABBÉ EDMOND LAVOIE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, Prêtre à sa retraite, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 28 décembre 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 14ème jour du mois de novembre 1984.

MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.



Transports Canada — Transport Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur le(s) services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00, le jour de la date limite indiquée. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 333 rue Main, 15e étage, B.P. 8550 Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant le dépôt exigé à l'adresse ci-dessus.

PROJET 2352-84-64
DOSSIER K-4562

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE VOIE D'ACCÈS AUX AIRES DE STATIONNEMENT 2 ET 3, D'UN TERRAIN DE STATIONNEMENT POUR 10 VÉHICULES ET TRAVAUX CONNEXES, À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE WINNIPEG, WINNIPEG (MANITOBA)

Date limite: **le 20 novembre 1984 à 14h00, Heure locale**

Dépôt: **Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.**

Les documents contractuels peuvent être consultés à l'Association des constructeurs de Winnipeg Manitoba).

RÉUNION D'INFORMATION: Il y aura une réunion d'information à l'intention des soumissionnaires éventuels le jeudi 22 novembre 1984 à 14h00, heure de Winnipeg, dans la salle du conseil (pièce 403), bâtiment de l'administration, Aéroport international de Winnipeg, Winnipeg (Manitoba).

INSTRUCTIONS

Le dépôt versé pour les plans et les devis du contrat doit l'être sous forme de chèque bancaire tiré à l'ordre du Receveur général du Canada; il sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler le (204) 949-7709

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204) 949-4329

Canada

ÉCOLE ILES DES CHÊNES SCHOOL

est à la recherche d'un(e)

bibliothécaire/TECHNICIEN(NE) à plein temps

SVP faire parvenir votre curriculum vitae avant le 26 novembre 1984 à:

Monsieur René Perreault
Directeur
École Ile des Chênes School
C.P. 520
Ile des Chênes, MB
R0A 0T0

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Nouveaux règlements pour la télévision payante et amendements aux règlements sur la radio MA, MF et sur la télévision. Le C.R.T.C. a annoncé l'entrée en vigueur de nouveaux règlements concernant les entreprises de télévision payante de même que des amendements aux règlements sur la radio et sur la télédiffusion concernant la diffusion d'émissions abusives. "Le Conseil a reconnu la préoccupation largement exprimée par le public et de nombreux groupes de pressions qui ont jugé abusif le contenu de certaines émissions diffusées à la radio, à la télévision et à la télévision payante," a déclaré le président du C.R.T.C., M. André Bureau. "Les règlements annoncés aujourd'hui traitent de ces questions et permettront au Conseil d'agir en conséquence."

Dans l'avis CRTC 1984-275, le Conseil a publié les nouveaux règlements concernant les entreprises de télévision payante qui sont essentiellement les mêmes que ceux proposés en juillet dernier. Ils comprennent un article qui interdit la diffusion "des propos ou images offensants qui, mis dans leur contexte, sont raisonnablement susceptibles d'exposer une personne, un groupe de personnes ou une classe de personnes à la haine ou au mépris fondé sur la race, le sexe, l'âge ou la déficience physique ou mentale". De plus, les règlements sur la télévision payante, établissent les termes et les conditions d'exploitation de ces réseaux touchant entre autres la production de rapports financiers et les registres d'émissions.

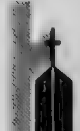
Dans l'avis du CRTC 1984-274, le Conseil annonce l'entrée en vigueur d'amendements aux règlements sur la radio MA, MF et sur la télédiffusion. Ces amendements élargissent la portée de la prohibition actuelle contre tout propos ou images offensants comme dans le cas des règlements sur la télévision payante. Abordant un sujet différent dans le même avis, le Conseil note que chaque radiodiffuseur a été requis de soumettre un rapport décrivant les initiatives prises en regard des stéréotypes sexuels afin d'évaluer l'efficacité de l'autoréglementation. Au printemps 1985, le Conseil publiera un rapport sommaire à ce sujet qui comprendra une analyse des rapports des radiodiffuseurs de même que ceux qui lui auront été soumis par l'industrie de la publicité et de la radiodiffusion, y compris la Société Radio-Canada. On y retrouvera également une analyse de toute la correspondance reçue à ce sujet au cours des deux dernières années. Enfin, le Conseil a confié à une firme ontarienne, Erin Research Inc., le mandat de faire une analyse du contenu des émissions pour mesurer à quel degré les radiodiffuseurs, y compris Radio-Canada, de même que les publicitaires atteignent les objectifs énoncés dans les lignes directrices relatives à leur secteur respectif concernant les stéréotypes sexuels. Les résultats de cette recherche feront partie du rapport sommaire du Conseil qui sera publié et servira de base aux discussions publiques.

Renseignements: Services d'information, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, (819) 997-0313, Visuor (819) 994-0423 ou à l'un de nos bureaux régionaux: Tour Barrington, Pièce 428, Halifax (N.-É) B3J 2A8, (902) 426-7997; Complexe Guy Favreau, tour de l'est, 200, ouest boul. Dorchester, Pièce 602, Montréal (Qué.) H2Z 1X4, (514) 283-6607; Édifice Kensington, 275, ave Portage, Winnipeg, (Man) R3B 2B3, (204) 949-6306; 700, West Georgia, Suite 1130, Case postale 10105, Vancouver (C.-B) V7Y 1C6, (604) 666-2111.

Canada

AVIS IMPORTANT
AUX PATIENTS DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL ST-BONIFACE

Afin de pouvoir offrir de meilleurs services à ses patients, LE DÉPARTEMENT DE L'URGENCE de l'hôpital Général St-Boniface sera en état de rénovations partielles jusqu'au 19 décembre 1984. Les services d'urgence habituels ne seront pas affectés. Nous nous excusons des inconvénients que pourraient subir les patients pendant cette période.



HÔPITAL GÉNÉRAL ST. BONIFACE GENERAL HOSPITAL

409, av. Taché, Winnipeg, Manitoba R2H 2A6

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
[illegible]
Winnipeg [illegible] 957-0540

Pierre Deniset et Associés
AVOCATS ET NOTAIRES
Pierre J. Deniset, B.A., LL.B.
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B.
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359



Hogue, Kushnier et Sharp
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B.
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

Neil Enns & Associates
Avocats et Notaires
200 Britannia House
338, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba 956-2428

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
[illegible]
AUTOPAC [illegible]
[illegible]

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.
Représentant au Manitoba
de Ward Mallette Comptables agréés

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
200 - 170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
233-7842

Brackman & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité
- Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: 1979 Pontiac Parisienne. Quatre (4) portes, automatique, conduite assistée (power steering), freins assistés (power brakes). En très bon état. 4 500,00$ ou meilleure offre. Composez le 257-5691.
737-

À VENDRE: Cordes de bois de chauffage. Composez le 267-2676 à Oakville.
738-

À VENDRE: Maison bungalow avec garage. 3 chambres à coucher, 2 chambres de bain, grand lot. Composez le 882-2219 (après 18h00) à Sainte-Agathe
739-

À LOUER: Deux (2) chambres pour homme. Nourri et logé (Room & Board). Aussi 41 acres à vendre à Sainte-Anne. Composez le 237-6273.
740-

GARDIENNE DEMANDÉE: Je suis à la recherche d'une gardienne qui demeure près de la rue Horace. Pour une fille de 3 ans. Jeudi et vendredi. Composez le 233-4239.
741-

FEMME DE MÉNAGE: Aimeriez-vous avoir votre maison nettoyée, 1 fois par semaine ou toutes les deux semaines. Je suis disponible le mardi, mercredi et jeudi. Expérience et bonne référence. Composez le 233-4239.
742-

MAMAN française garderait vos enfants pendant le jour au Parc Windsor. Composez le 257-5679.
743-

À VENDRE: À Saint-Claude. "House trailer" deux chambres à coucher. Garage attenant, grand lot. Composez le 1-379-2012, après 18h00
727-

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
198, St. Annes Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 255-3990
R2M 3A1

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

Fabrication Réparation
Dominion Window & Door Ltd.
Pour tous vos besoins de portes et de fenêtres.
Estimé gratuit
A. Robin, gérant Claude Fiola, adjoint
1918, rue Main 334-0292

RNR TRANS
BOISVERT TRANSMISSION
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 255-2769 Roland ou Paul
Tél: 474-1443 (voiture) J1.23684



Agents d'immeubles

SONGEZ-VOUS CONSTRUIRE UNE NOUVELLE MAISON? NOUS VOUS PROPOSONS DE TRÈS BEAUX LOTS BOISÉS SITUÉS À 12 MILLES DE LA MINT. LES SERVICES D'ÉGOUTS, D'EAU SOUS PRESSION, GAZ NATURELLE, LOT ARPENTÉ, ETC. PRIX RAISONNABLE. APPELEZ PAUL CHEZ PAUL'S REALTY AU 1-883-2434.


ROBIDOUX REALTY

À Saint-Pierre-Jolys Cinéma Jolys
Comprenant salle de cinéma. 342 sièges et équipement. Attenant à une maison d'habitation de 4 chambres à coucher. Le tout pour seulement 89 900,00$.

À Norwood
Maison de 2 chambres à coucher. Rue Dubuc. Prix raisonnable 48 500,00$.

Contactez Lucien Croteau
1-433-7192 (r) et 256-4386 (b)

SERVICE COMPLET DE DEMENAGEMENT



Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
[illegible]

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

LOCATION... TÉL.: 233-1863
"MICROWAVE OVENS"
(Fours aux micro-ondes) et téléviseurs
Appelez Aurèle Dupuis
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion, Saint-Boniface
Du lundi au samedi - 9h à 18h

Le Cercle Molière
Fondé en 1925

Case postale 1, Saint-Boniface (Mb)
R2H 3B4 233-8053

EN COULISSE

Le bulletin d'information du Cercle Molière

Et si Jésus était né en Acadie? Fils de Marie et de Joseph, qu'un édit du gouverneur Harold largue des côtes du Nord vers les villes du Sû, "parce que la mer pouvait pus nous nourri pis qu'y avait de l'ouvrage en masse à la ville dans les shops". Et si les Mages sages étaient ces sociologue, économiste, politicologue, égarés dans leur voyage-enquête vers Saint-Fabien, qui tombent en pleine nuit de Noël dans la cabane de Sullivan où Marie vient d'accoucher, avec l'aide de la vieille Anne, tireuse de cartes, prophétesse et sage-femme...? Et les poissons ne valent-ils pas l'or comme offrance à un nouveau-né?

Emmanuel à Joseph à Dâvit

Du 30 novembre au 8 décembre

(avec relâche le 3 décembre)
à 20h, Salle Pauline-Boutal

Vous pouvez encore vous abonner aux trois derniers spectacles de la saison du C.M., et d'épargner. Composez le 233-8053!



Photo: Guy Dubois

Une présentation de la



Compagnie Pétrolière Impériale Ltée

Supplément à La Liberté, vendredi 23 novembre 1984

Durant les répétitions d'*Emmanuel à Joseph à Dâvit*, au Théâtre du Rideau Vert, en novembre 1978, l'auteur s'est amusé à interviewer la comédienne et le metteur en scène sur les significations ou les difficultés de la pièce. Voici à l'état brut, ou quasiment, l'interview qui en est sorti.

Auteur
— Emmanuel à Joseph à Dâvit est une pièce à deux thèmes: l'Acadie et la Nativité. Lequel de ces thèmes vous a le plus attirées?

Metteur en scène et comédienne (simultanément)
— La Nativité.

Metteur en scène
— Incontestablement.

Comédienne
— Absolument.

Auteur
— Ah bon! à ce point. Et l'Acadie ne joue pas un rôle dans la pièce?

Metteur en scène
— Ca pourrait se passer ailleurs.

Comédienne
— C'est surtout humain. Et l'humanité est partout... C'est vrai pourtant que certaines situations de la pièce — les troubles dans le Nord, le gouverneur Harold — sont propres à l'Acadie.

Metteur en scène
— Ce sont les personnages qui sont Acadiens, ou plutôt leurs noms, car les personnages sont universels.

Auteur
— Distinguez, dans cette pièce, la part de réalisme ou d'incarnation dans un espace-temps déterminé, et la part d'intemporel.

Comédienne
— Moi je dirais que tout est réel, d'un réel qui arrive à tous les jours, mais ce tous-les-jours-là est sacré. On dit dans la pièce à un moment donné: "Personne connaît l'avenir, même pas ceux-là qui la fesont". Avec une phrase comme ça, je comprends mieux le passage d'une signification à l'autre.

Auteur
— C'est pourquoi je posais la question sur la Nativité et l'Acadie. La Nativité c'est l'intemporel, mais l'Acadie, elle, est incarnée.

Metteur en scène
— C'est-à-dire que l'intemporel sort du réalisme. C'est le sens même du sous-texte qui doit passer.

Comédienne
— Pourtant ce sous-texte, le public aura à le comprendre et le trouver lui-même; nous les artisans de la scène, nous ne devons rien souligner, seulement raconter une histoire.

Auteur
— Anne est un nouveau personnage de ma galerie. Est-elle plus proche de la Sagouine, de Sarah Bidoche ou des conteurs traditionnels comme Pierre à Tom ou la vieille Ozite?

Metteur en scène
— Pour moi qui ne joue pas, Anne est plus près des conteurs. Elle n'a rien à voir avec la Sagouine, ni avec Sarah. Pour moi c'est un personnage tout à fait nouveau, qui se tient par lui-même, qui est complet, vivant et bien en chair. Bien sûr, en disant ça, je juge ce personnage de l'extérieur, je ne suis pas la comédienne qui doit l'incarner.

Comédienne
— Moi je dirais même plus: c'est une conteuse avec une mission de transmettre à sa descendance cette histoire-là.

Auteur
— Irait-on jusqu'à dire que c'est un conte sacré? Comme il y a des conteurs sacrés?

Comédienne
— Oui, pourvu qu'on la garde toujours en chair et en os. Elle le sait, Anne, qu'elle a une mission, comme tout le village le sait et attend ça d'elle. Anne a une espèce de vocation.

Auteur
— En quoi cette pièce vous apparaît-elle de l'anti-théâtre?

Metteur en scène
— Pour moi ce n'est pas de l'anti-théâtre.

Auteur
— Pourtant cette pièce sera en quelque sorte jouée par le public, alors que la comédienne ne fera que lui suggérer les images. La scène ne va que stimuler l'imagination du spectateur qui devra bâtir sa propre pièce.

Metteur en scène
— Ca non plus ce n'est pas de l'anti-théâtre, mais une autre forme de théâtre. Le théâtre peut se passer de dialogues, de personnages nombreux. On raconte toujours une histoire, à un personnage ou à plusieurs.

Comédienne
— Ici, le théâtre c'est la parole. Et moi j'incarnerai cette parole. Une parole qui à elle seule doit toucher, faire vibrer, en quelque sorte communiquer à l'autre durant deux minutes, dix minutes, si possible deux heures, ce pourquoi on est là.

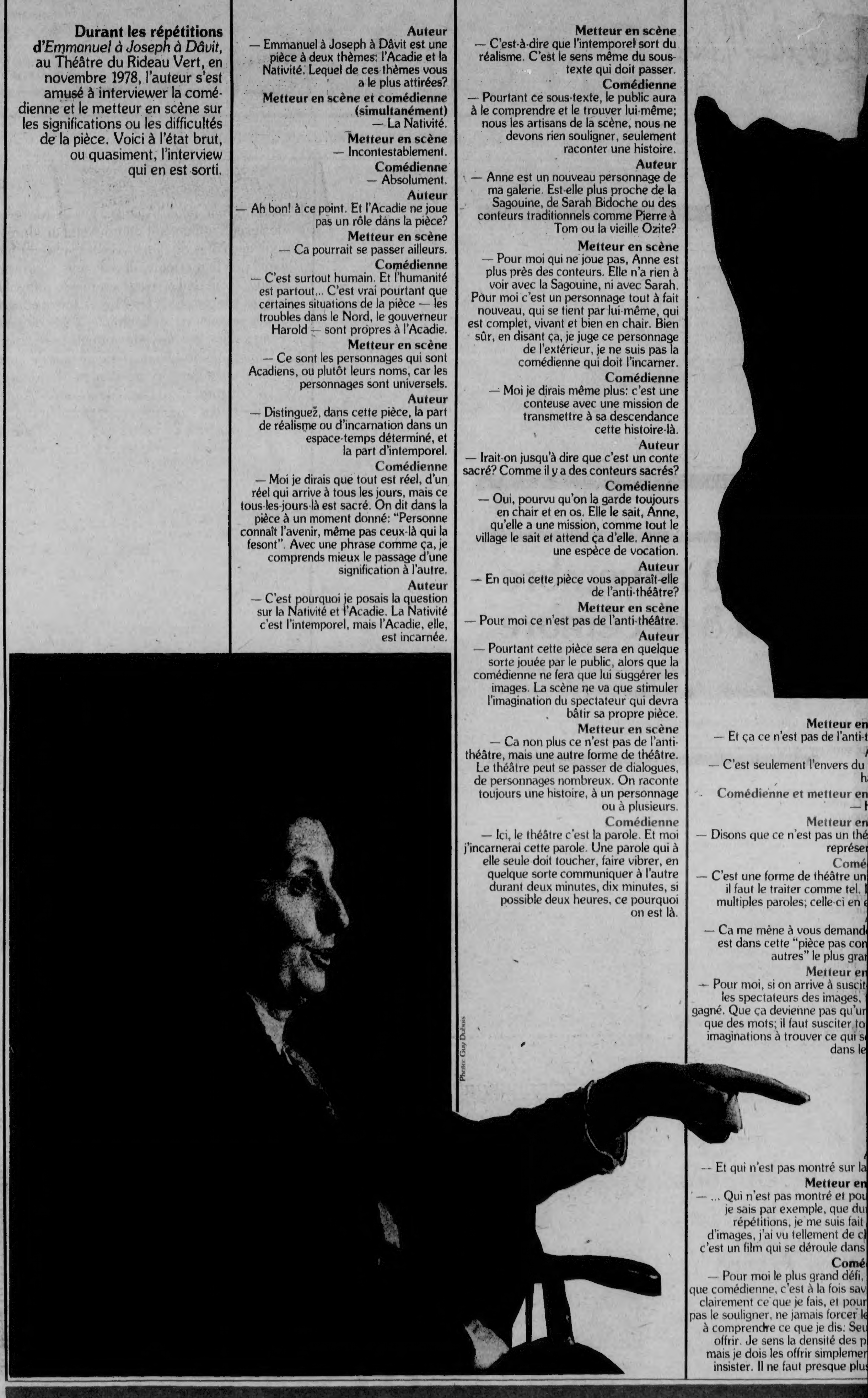


Photo: Guy Dubois

Metteur en
— Et ça ce n'est pas de l'anti-t

— C'est seulement l'envers du
h

Comédienne et metteur en
—

Metteur en
— Disons que ce n'est pas un thé
représen

Comé
— C'est une forme de théâtre un
il faut le traiter comme tel.
multiples paroles; celle-ci en e

— Ca me mène à vous demand
est dans cette "pièce pas con
autres" le plus gra

Metteur en
— Pour moi, si on arrive à suscit
les spectateurs des images,
gagné. Que ça devienne pas qu'u
que des mots; il faut susciter to
imaginations à trouver ce qui s
dans le

— Et qui n'est pas montré sur la

Metteur en
— ... Qui n'est pas montré et pou
je sais par exemple, que du
répétitions, je me suis fait
d'images, j'ai vu tellement de c
c'est un film qui se déroule dans

Comé
— Pour moi le plus grand défi,
que comédienne, c'est à la fois sav
clairement ce que je fais, et pour
pas le souligner, ne jamais forcer l
à comprendre ce que je dis. Seu
offrir. Je sens la densité des p
mais je dois les offrir simplemen
insister. Il ne faut presque plus



Photo: Guy Dubois

Photo: Guy Dubois

Vraiment je n'ai pas éprouvé de grandes difficultés... j'espère que je ne me leurre pas.

— Moi j'ai éprouvé une grande difficulté. Vous allez rire. Je vous le dis quand même. J'ai dû mémoriser tout un livre. On rit toujours de la question: comment faites-vous pour apprendre tout ça par coeur? Comme si le talent du comédien était dans sa mémoire. Cette fois pourtant, je n'ai pas ri... ce n'était pas qu'une petite difficulté. À l'avenir, je respecterai ceux qui admireront ma mémoire.

— Dernière question. Voilà, qui cette fois fut le modèle, la tête dans la vie qui t'a inspiré Anne?

— Je n'en ai pas encore, j'en ai jamais en partant. Un jour je la trouverai. Et promis, je te la nommerai.

Ca doit sortir tout seul. C'est comme si out à coup il y avait un tel flot d'images ui sortaient, qu'on a même plus besoin de jouer... Vraiment le verbe s'est fait chair.

Auteur

- Comment la comédienne qui a créé la agouine et qui la traîne partout derrière elle, parvient-elle à la raconter et en parler objectivement comme un personnage à côté d'elle?

Comédienne

— C'est drôle, mais j'ai vraiment aucun problème. Quand j'incarne la Sagouine, ur scène, je la deviens. Mais aussitôt le spectacle fini, je suis Viola.

Metteur en scène

— Tu te sens vraiment Anne en ce moment? Quand, dans cette pièce, tu vois la Sagouine, tu la vois extérieurement, comme tu vois la Cruche ou Marie?

Auteur

— Tu n'aurais pas par hasard plus 'affection pour la Sagouine que pour les autres personnages?

Comédienne

— C'est comme si une transformation s'était faite toute seule en moi en embarquant dans le rôle de la vieille Anne.

Metteur en scène

— Pourtant au début tu as eu peur.

Comédienne

— Et puis j'ai oublié que j'avais eu peur.

Auteur

— Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées comme metteur en scène et comme comédienne devant ce genre de texte?

Metteur en scène

- Aucune difficulté. Peut-être parce que j'aime tellement le texte! Peut-être aussi arce que plus qu'un metteur en place, je suis un metteur en scène. Si j'étais un netteur en place, je me sentirais frustrée devant un pareil texte. Mais la mise en scène n'a rien à voir avec la mise en place. C'est plutôt un texte qu'on décortique et qu'on essaie de trouver.

GAGNANTS

Le Cercle Molière tient à remercier sincèrement pour leur contribution à notre campagne d'abonnements;

PACIFIC WESTERN
DELTA AIRPORT INN
LA BAIE
RAMADA INN
BIRCHWOOD INN
HOLLOW MUG DU INTERNATIONAL INN

Le 3 novembre dernier, le Cercle Molière procédait, tel que prévu, au tirage de prix fabuleux.

C'est après la dernière représentation de *LE TEMPS DES LILAS* de Marcel Dubé, parmi les noms de tous les abonnés du Cercle Molière, sous la direction du président, André Martin, que trois jeunes comédiens du Cercle (Benoist Martin, Kelly Morris et Serge Gautron) tiraient au hasard les noms suivants:

M. et Mme Raymond Smith — un repas pour deux personnes au Hollow Mug du International Inn

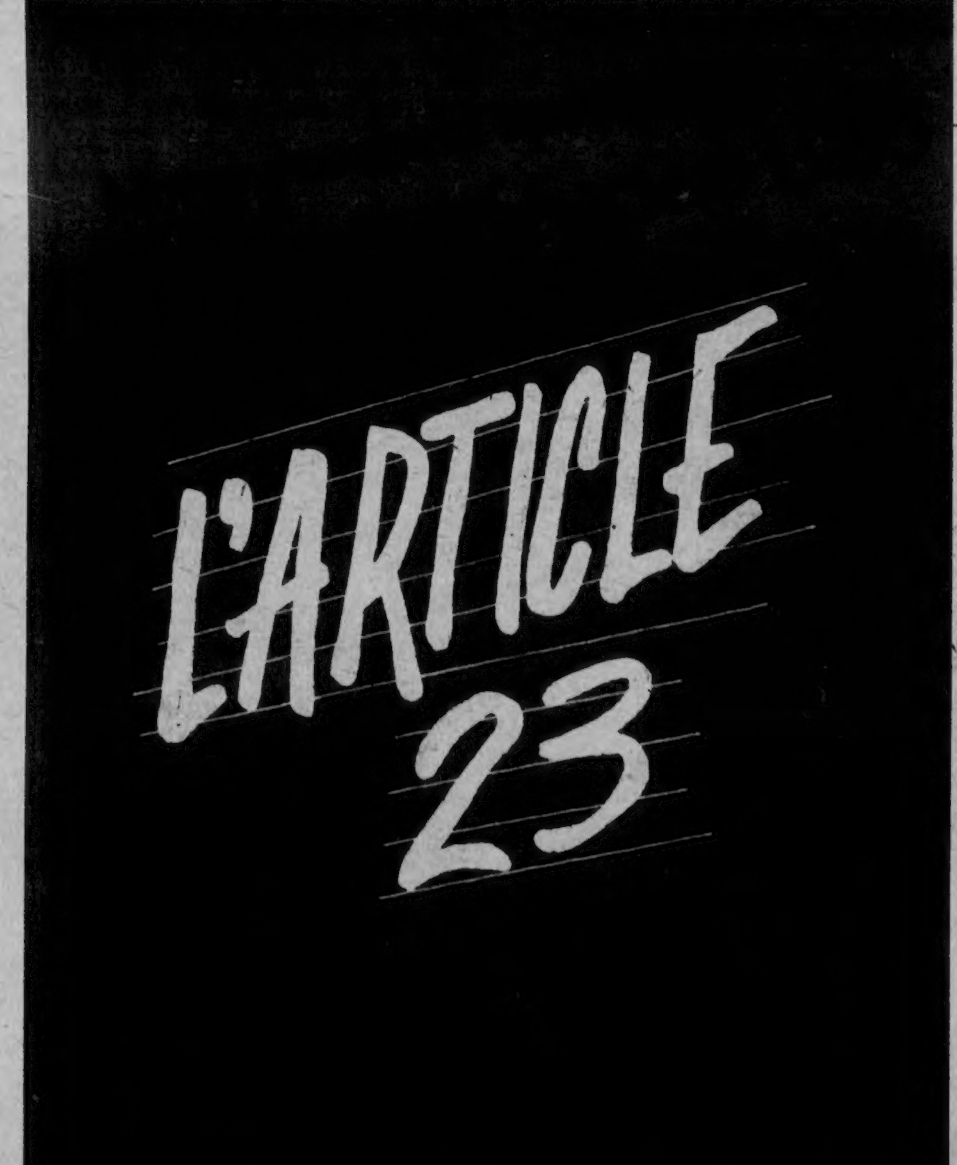
Mme Carol Runions — un repas pour deux personnes au Birchwood Inn

Mme Raymonde Demontigny — un week-end pour deux personnes au Ramada Inn

M. Roger Bérard — un bon d'achat d'une valeur de 50$ à La Baie



Nicole et Pierre Morier, en compagnie de Gabrielle Rogg, publicitaire du Cercle Molière, reçoivent de Roland Mahé, le directeur artistique; le grand prix du tirage: un voyage à Vancouver via Pacific Western et cinq nuits au Delta Airport Inn.
Photo: Hubert Pantel





Grâce à votre participation, *Le Temps des lilas* de Marcel Dubé a connu un immense succès. Le Cercle Molière remercie son grand public pour ce remarquable début à sa saison 84-85.



Mario Chioini et Françoise Freynet, deux nouveaux membres de la troupe qui ont fait leur début au Cercle Molière.
Photo: Hubert Pantel



L'équipe de production du *Temps des Lilas*.
Photo: Hubert Pantel



Un cadeau de Noël parfait!

Des billets aux prochains spectacles du Cercle Molière...



Adressez-vous aux bureaux du C.M. (233-8053).